



L'open Access à L'UNIL



Rapport du sondage institutionnel 2017

© 2018 Université de Lausanne

Titre: L'Open Access à l'UNIL

Sous-titre: Sondage Open Access UNIL 2017 - Rapport et Vision

Dr. Micaela Crespo Quesada, responsable Open Access UNIL, adjointe
du vice-recteur recherche, UNIL

Prof. François Bussy, vice-recteur recherche et relations internationales,
UNIL

Les données de base peuvent être téléchargées à l'adresse <https://doi.org/10.5281/zenodo.1216737>.

Ce rapport est mis à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Paternité 4.0 International \(CC-BY 4.0\)](#)



Table de matières

Liste d'abréviations	1
Résumé	2
Introduction	3
L'Open Access (libre accès)	3
Les couleurs de l'Open Access	4
Craintes sur l'Open Access	5
Description et objectifs de l'enquête	7
Méthodologie	7
Structure de l'enquête	8
Résultats	10
Profil personnel	10
Composition de l'échantillon et de la population	10
Taux de participation	11
Habitudes de publication	13
Format et langue de publication	13
Facteurs clefs lors de la soumission de travaux scientifiques	13
Opinion concernant les éditeurs	14
Droits d'auteur	14
Recherches documentaires	15
Indicateurs de qualité et impact	16
Open Access - Attitudes et valeurs	18
Les principes de l'Open Access	18

Directives Open Access des principaux bailleurs de fonds	19
Avantages de l'Open Access	19
Désavantages de l'Open Access	19
Open Access - Habitudes de publication	21
Mode de publication en Open Access	21
Motivations	22
Barrières	23
Les champions Open Access	24
Open Access - SERVAL	25
Niveau de satisfaction	25
Fonctionnalités souhaitées pour SERVAL	25
Projet SERVAL 2.5	26
L'avenir de l'Open Access à l'UNIL	28
Service de soutien à l'Open Access	28
Directive Open Access UNIL	29
Conclusions	31
Annexe I. Réponses libres	33
SERVAL	33
Open Access à l'UNIL	34
Annexe II. Personnel Académique et Doctorants UNIL 2016	35
Annexe III. Comparaison des réponses entre facultés (tests Kruskal-Wallis)	36

Liste d'abréviations

Manuscrit d'auteur accepté	AAM
Article Processing Charge	APC
Book Chapter Processing Charge	BCPC
Budapest Open Access Initiative	BOAI
Book Processing Charge	BPC
Commission européenne	CE
Directory of Open Access Journal	DOAJ
Déclaration sur l'évaluation de la recherche de San Francisco	DORA
Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich	EPFZ
Faculté de biologie et de médecine	FBM
Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique	FDCA
Faculté de géosciences	FGSE
Faculté des géosciences et de l'environnement	FGSE
Fonds national suisse de la recherche scientifique	FNS
Programme cadre de la commission européenne 9	FP9
Faculté de théologie et de sciences des religions	FTSR
Faculté des hautes études commerciales	HEC
Faculté des lettres	LETTRES
Maître d'enseignement et de recherche	MER

Open Access (accès libre)	OA
Open Science	OS
Sciences humaines et sociales	SHS
Stratégie Nationale Suisse pour l'Open Access	SNOA
Faculté des sciences sociales et politiques	SSP
Science, technologie, ingénierie et mathématiques	STIM
Université de Lausanne	UNIL
Université de Zurich	UZH

Résumé

Contexte

L'Open Access, ou accès ouvert, est un vaste mouvement mondial, lancé par la Budapest Open Access Initiative en 2002, visant à mettre les résultats de la recherche à la disposition de tous grâce au développement de l'Internet. L'Open Access permet l'ouverture de documents par deux voies : la **voie dorée** (travaux librement accessibles au moment de la publication) et la **voie verte** (dépôt simultané d'une copie de la publication dans une archive institutionnelle, et son ouverture souvent après un embargo).

Propulsée par la stratégie nationale sur l'Open Access, l'UNIL a pris la décision d'aborder cet enjeu d'une façon active, ouverte et inclusive. Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une consultation interne au sein de l'UNIL ayant pour but ultime de définir les bases de sa future directive Open Access et l'ensemble des mesures de soutien aux chercheurs qui y seront associées.

Résultats

796 chercheurs ont complété le sondage, ce qui correspond à un taux de participation de 20%. Les résultats du sondage montrent, en général, une bonne prédisposition de la communauté scientifique de l'UNIL envers l'Open Access. La motivation principale pour publier en Open Access est très largement la démocratisation du savoir. Quant aux barrières, les considérations budgétaires prennent le devant.

La plupart des chercheurs considèrent que l'UNIL devrait assurer la liberté académique des chercheurs et être surtout souple pour accommoder les spécificités de chaque discipline (notamment dans le cas des monographies).

Conclusions

À l'UNIL, si riche en disciplines de recherche, une approche unique de l'Open Access ne pourrait jamais réussir. Une approche souple qui garantisse aux chercheurs leur liberté académique est donc nécessaire. Ceci implique une approche mixte où la voie dorée et la voie verte coexisteront. Ainsi, les chercheurs choisiront la revue la plus adaptée à leur recherche sur des critères scientifiques, et ils pourront ensuite choisir quelle voie suivre pour rendre leurs ouvrages librement accessibles.

Cette stratégie « mixte » nécessitera une réinvention de SERVAL, notre serveur académique, que sera amélioré et optimisé pour devenir un outil à orientation chercheur.

Quant aux monographies, le chemin est encore à tracer. Nous envisageons de le faire avec la communauté des chercheurs et en entrant en matière avec l'autre partie prenante principale, soit les éditeurs. Il est possible de trouver des solutions acceptables pour toutes les parties en tenant en compte des exigences des bailleurs de fonds et de la stratégie nationale en Open Access.

Une Directive Open Access sera préparée dans les mois à venir et traitera de tous ces points. Elle constituera la base sur laquelle nous allons construire l'avenir de l'Open Access à l'UNIL. Cette directive n'entrera pas en vigueur tant que la structure de soutien aux chercheurs et le dépôt institutionnel ne seront pas au point.

Cette vision de l'avenir de l'OA à l'UNIL n'affectera donc pas la liberté académique de ses chercheurs. Elle a pour but de **leur présenter toutes les possibilités actuellement disponibles et de les encourager à rendre leurs travaux le plus librement accessibles, le plus rapidement possible.**

Introduction

N.B. Le masculin employé dans ce document désigne aussi bien des femmes que des hommes.

L'Open Access (libre accès)¹

Le mouvement promouvant l'Open Access (OA), ou libre accès, a été lancé par la Budapest OA Initiative (BOAI)², un texte public signé en février 2002 par quelques pionniers du libre accès. Il s'agit d'un vaste mouvement mondial visant à mettre les résultats de la recherche à la disposition de tous grâce au développement de l'Internet et qui est définie comme :

«La libre mise à disposition sur l'internet public de la littérature de recherche, permettant à tout usager de lire, télécharger, copier, diffuser et imprimer ces articles et de les utiliser à toute autre fin légale, sans barrières financières, juridiques ou techniques autres que celles de l'accès à l'internet lui-même. La seule contrainte pour reproduire et diffuser cette littérature devrait être de donner aux auteurs le moyen de contrôler l'intégrité de leur travail et le droit d'être mentionnés et cités de manière adéquate.»

Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce mouvement :

- ⊗ La «crise des périodiques» qui a été causée par l'augmentation impressionnante des prix des périodiques, malgré le fait que dans l'ère de l'internet l'échange d'information n'a jamais été si peu coûteux.
- ⊗ Le fait que les contribuables, qui rendent possible la recherche, doivent payer aussi pour accéder aux résultats générés par leur contribution. Au sein des universités, il existe également cette double «taxation» où

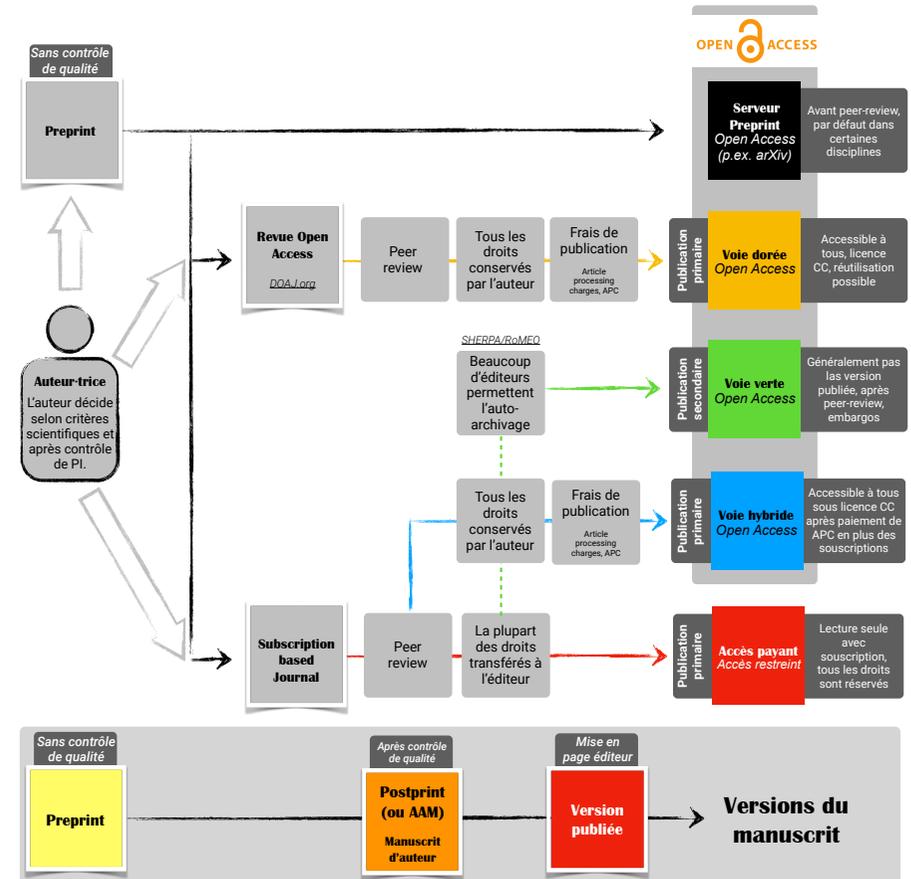


Figure 1. Les couleurs de l'OA. Adapté de https://doi.org/10.1007/978-3-319-00026-8_9

l'argent public est dépensé pour mener les recherches et par le biais des bibliothèques universitaires; il est aussi dépensé pour acheter la production scientifique de ces mêmes auteurs.

¹ <https://www.actualitte.com/article/lecture-numerique/un-guide-de-l-open-access-a-destination-du-grand-public/63062>

² <http://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

- 8 Un troisième facteur souvent invoqué est que l'accès à l'information scientifique est un droit de l'homme³ selon l'article 27.1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.⁴ L'OA aiderait ainsi à éliminer les inégalités disciplinaires, institutionnelles et géographiques dans la science.

Une chronologie exhaustive du mouvement de l'OA peut être consultée dans l'OA Directory.⁵ Il faut mentionner que l'OA s'inscrit dans le cadre de l'**Open Science** (OS), ou science ouverte, qui est un cadre normatif alternatif à celui de la science conventionnelle et qui est orienté vers l'idéal du libre partage des connaissances, de la justice cognitive et du rapprochement entre la science et la société. L'OS regroupe des pratiques variées qui vont du libre accès aux publications scientifiques, l'ouverture et le partage des données de recherche et bibliographiques, l'écriture scientifique collaborative, le recours au web 2.0 et aux réseaux sociaux pour valoriser les recherches, l'intérêt pour les savoirs locaux, les sciences citoyennes et participatives, la critique des pratiques conventionnelles d'évaluation par les pairs et la priorité accordée aux logiciels libres.

Les couleurs de l'Open Access

L'OA permet l'ouverture de documents par deux voies : la **voie dorée** (Gold OA) et la **voie verte** (Green OA) (Figure 1).

La voie dorée

La voie dorée (Gold OA) fait référence aux articles librement accessibles au moment de la publication (donc dans des revues OA). Cette voie est souvent, bien que pas toujours, accompagnée de frais de publication connus sous le nom

de Article Processing Charge (APC). Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)⁶ et la Commission Européenne (CE)⁷ autorisent l'utilisation de fonds de recherche afin de couvrir ces frais pour les articles. Le Directory of OA Journal (DOAJ) liste les différentes revues du Gold OA. Le FNS a également annoncé qu'il couvrirait aussi les coûts de publication Gold OA pour les livres (Book Processing Charge, BPC) à partir du 1er avril 2018 et les chapitres de livres (Book Chapter Processing Charge, BCPC) à partir du 1er octobre 2018.

De nombreux éditeurs commerciaux proposent désormais des revues **hybrides** qui restent payantes sur abonnement, mais dans lesquelles il est possible d'ouvrir des articles individuels si les auteurs ont accepté de payer des APC. Ce modèle aboutit souvent à payer deux fois pour le même contenu, une fois à travers l'abonnement, et une seconde fois en payant les APC («double dipping»), raison pour laquelle ni le FNS ni la CE n'accordent le remboursement de ce type d'OA.

La voie verte

La voie verte est une démarche de diffusion des publications scientifiques par les institutions de recherche elles-mêmes. Elle allie la publication dans des revues traditionnelles (sur abonnement) et le dépôt simultané d'une copie de la publication (le plus souvent le postprint ou manuscrit d'auteur accepté, AAM) dans une archive institutionnelle et son ouverture, souvent après un embargo. Le dépôt du manuscrit final (preprint) avant publication est également une pratique de plus en plus courante.

L'acceptation de la voie verte par les éditeurs commerciaux est généralement acquise, même si certains demandent qu'un délai d'embargo soit respecté après

³ <https://www.scidev.net/global/human-rights/feature/linking-science-and-human-rights-facts-and-figures.html>

⁴ <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

⁵ <http://oad.simmons.edu/oadwiki/Timeline>

⁶ <http://www.snf.ch/en/theSNSF/research-policies/open-access/Pages/default.aspx>

⁷ http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf

publication et/ou que leur PDF final ne soit pas utilisé. Le site SHERPA/RoMEO essaie de recenser les politiques des différents éditeurs.⁸

En ce moment le FNS demande un **embargo maximal** de 6 mois pour les articles et de 24 mois pour les livres (12 à partir du 1 Avril 2018). Ils suggèrent de contacter les éditeurs pour permettre aux chercheurs d'être en accord avec son mandat.⁹ En outre, la CE demande un embargo maximal de 6 mois pour les articles des disciplines STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) et de 12 mois pour les articles des disciplines de sciences humaines et sociales (SHS) et encourage fortement l'ouverture des livres (Le mandat OA de la CE inclura probablement les livres à partir du prochain cadre FP9).

SERVAL¹⁰ est l'archive institutionnelle de l'UNIL dans laquelle les collaborateurs de l'institution peuvent déposer une copie de toutes leurs publications (avec une période d'embargo si nécessaire).

Craintes sur l'Open Access

Et les monographies?

Le mouvement de l'OA s'est développé autour des articles dans des périodiques, il concerne donc tous les domaines, aussi bien scientifiques que littéraires. Cependant, dans de nombreuses disciplines, notamment dans les SHS, la publication de monographies prend autant - ou plus - d'importance comme moyen de dissémination de la recherche. Les chercheurs dans ces disciplines peuvent donc craindre que les mandats - assez stricts - visant les articles pourraient péjorer leur carrière en les forçant à publier dans des formats inadaptés à leur milieu.

L'OA des monographies commence à se développer, mais il a un certain retard et présente des enjeux différents de la publication d'articles scientifiques,

⁸ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/index.php>

⁹ <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/faq/Pages/faq-open-access-comment-proceder-lorsque-le-editeur-propose-embargo.aspx>

¹⁰ <https://serval.unil.ch>

notamment concernant la quantité de travail prodigué par les éditeurs dans un ouvrage, la nécessité de vendre des copies papier pour couvrir les coûts qui y sont associés et le paiement de « royalties » aux auteurs.

C'est pour ces raisons que les mandats OA sont plus souples pour les monographies que pour les articles, permettant des embargos plus longs ou même la participation aux coûts de publication de livres (BPC, BCPC).

La différence principale entre l'OA des articles et celui des monographies est que dans le cas des articles à souscription, les éditeurs l'ont déjà accepté et des clauses spécifiques pour le Green OA sont présentes dans les contrats de publications par défaut. Pour les monographies, les auteurs doivent négocier dans la plupart des cas des clauses pour le Green OA au cas par cas.

La Direction de l'UNIL est consciente de ces différences et prévoit une transition plus lente pour ce type d'ouvrage que pour les articles.

N.B. : par simplicité nous utilisons dans ce rapport les termes « monographie » et « livre » de façon synonymique. Ils définissent un ouvrage académique long sur un sujet, évalué par des pairs et normalement écrit par un seul auteur. Cette définition a été étendue pour inclure aussi les collections écrites par plusieurs auteurs.

La liberté académique

Plusieurs chercheurs ont manifesté une inquiétude concernant leur liberté académique dans le cadre d'une directive obligatoire à l'UNIL. Cette inquiétude est particulièrement marquée pour les SHS et la publication de monographies.

Bien que l'OA des publications soit bien développé, l'OA des monographies est un domaine naissant, et les pratiques sont beaucoup moins standardisées.

Cependant, de plus en plus d'éditeurs permettent la publication en OA de la version numérique du livre au moment de la publication (Gold OA), ou l'auto-archivage du manuscrit et l'ouverture après un embargo. Dans ce cas, les chercheurs sont tenus de négocier avec les éditeurs au cas par cas.

La Direction est consciente de ces particularités et les prendra en compte lors de la rédaction de la directive OA. Il n'est donc pas dans son intention de limiter la liberté académique de ses chercheurs, mais plutôt de leur présenter toutes les possibilités actuellement disponibles pour rendre leurs travaux **le plus largement accessibles et le plus rapidement possible**.

Et les coûts?

L'OA n'est pas gratuit. Le Gold OA implique des coûts administratifs (en sus des APC), estimés à 81£ par article dans le Royaume Uni.¹¹ En ce qui concerne le Green OA, ce coût s'élève à 33£ par article.

Il est estimé que la transition vers l'OA pourrait s'avérer coûteuse pour la Suisse selon les stratégies adoptées par la Suisse, l'Europe et le monde.¹² En outre, le changement vers un système « auteur-payant » pourrait déclencher de nouvelles inégalités à l'accès à la publication scientifique, notamment pour les jeunes chercheurs et les pays en développement.¹³

Il est donc naturel que les chercheurs s'interrogent sur la provenance des fonds nécessaires pour cette transition, en particulier pour le Gold OA. Actuellement, le FNS et la CE couvrent les coûts de la publication en OA des articles, et le FNS

couvrira également ces frais pour les monographies et chapitres de livres, respectivement à partir du 1er avril 2018 et du 1er octobre 2018.

Quant au Green OA, l'UNIL met son serveur académique à disposition de ses chercheurs et s'engage à l'améliorer pour mieux répondre à leurs besoins, notamment en termes de facilité d'utilisation et de visibilité des textes intégraux qui y sont déposés.

Gold OA: Revues OA «prédatrices»

Avec le développement vertigineux de l'OA, des revues OA parasites ou « prédatrices » exploitent à leur profit le modèle « auteur-payeur ». Les auteurs, généralement sollicités par mail, sont invités à soumettre des articles, qui sont systématiquement acceptés moyennant des frais de publication ou APC, quelle que soit la valeur scientifique des travaux soumis.¹⁴ Il faut remarquer que ce problème ne se présente que pour les revues Gold OA.

Jeffrey Beall, de l'Université du Colorado a créé un site en 2008, scholarjournals.com, qui a été fermé en janvier 2017 et qui contenait une liste de journaux potentiellement prédateurs selon 52 critères. Cette liste a été utilisée comme standard jusqu'à sa disparition. Une version archivée est toujours disponible¹⁵, et d'autres sites¹⁶ ont essayé de combler le besoin. Il est possible aussi de consulter le DOAJ¹⁷ pour évaluer la crédibilité d'une revue OA.

Une initiative intersectorielle lancée récemment, appelée « Penser. Vérifier. Soumettre », est une campagne visant à aider les chercheurs à identifier les

¹¹ <http://www.researchconsulting.co.uk/wp-content/uploads/2014/11/Research-Consulting-Counting-the-Costs-of-OA-Final.pdf>

¹² http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/Financial_Flows_in_Swiss_Publishing_CEPA_Final_Report_2016-11-17.pdf

¹³ <https://www.timeshighereducation.com/news/open-access-charges-create-new-inequalities-publishing>

¹⁴ C. Shen and B.-C. Björk, BMC Med., 2015, 13, 230. <https://doi.org/10.1186/s12916-015-0469-2>

¹⁵ <https://beallist.weebly.com>

¹⁶ <https://predatoryjournals.com>

¹⁷ <https://doaj.org>

revues de qualité pour leurs recherches. C'est une simple liste de contrôle que les chercheurs peuvent utiliser pour évaluer les titres d'un journal ou d'un éditeur.¹⁸ Cette initiative est un excellent moyen de lutter contre les « revues prédatrices ».

Description et objectifs de l'enquête

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une consultation interne au sein de l'Université de Lausanne (UNIL) qui a débuté en septembre 2017 et fini en mars 2018. La consultation interne a pour but ultime de définir les bases de la future directive OA de la Direction de l'UNIL et l'ensemble des mesures de soutien aux chercheurs qui y seront associées. La Direction souhaite impliquer les facultés et les chercheurs dans ce processus, raison pour laquelle la collaboration des facultés et des chercheurs pendant la période de consultation s'est avérée fondamentale.

Cette consultation a pris différents formats : des groupes de réflexion, le sondage institutionnel et des analyses bibliométriques, chaque mesure permettant de répondre à des questions différentes. Le sondage a permis de connaître l'avis d'un grand nombre de chercheurs sur des questions prédéfinies concernant leurs attitudes et habitudes sur le sujet de l'OA. D'autre part, les groupes de réflexion ont permis d'approfondir les particularités de chaque discipline, alors que l'analyse bibliométrique a aidé à l'évaluation de l'état des lieux des pratiques de publications à l'UNIL.

L'enquête avait donc comme but principal de fournir une image précise des attitudes et besoins des chercheurs autour de l'OA de l'UNIL en janvier 2018 et de nous fournir des résultats pertinents sur lesquels se baser pour, dans un second temps, élaborer et rédiger la nouvelle Directive OA, ainsi que mettre en place des mesures de soutien aux chercheurs qui tiennent compte de leurs réponses. Les réponses du sondage sont ainsi une base importante pour les

discussions stratégiques et politiques concernant le développement de l'OA à l'UNIL.

Méthodologie

Comptabiliser le nombre exact des chercheurs actifs à l'UNIL, au sein des sept facultés, ainsi que la répartition des différentes fonctions associées à la recherche s'avère relativement compliqué. Du Centre informatique, nous avons retenu la liste de distribution de personnes rattachées à une unité de recherche (4107 adresses). Cette liste contient toutefois aussi le personnel administratif et technique rattaché aux unités de recherche.

Par conséquent, c'est par le biais des données issues du Système d'Information et Statistiques (UNISIS) qu'une estimation du nombre total de personnes actives, ainsi que les fonctions concernées par la recherche, a pu être faite (Annexe II). En se basant sur le nombre de contrats actifs au 31 décembre 2016, on obtient un total de 2650 personnes avec une fonction académique, 3944 si l'on compte les doctorants sans contrat d'assistantat.

Par la suite, une invitation à participer à l'enquête a été envoyée par la Direction de l'UNIL à la liste de distribution mentionnée précédemment et deux messages de rappel ont également été envoyés après la date de lancement. Les réponses des participants ont été récoltées entre le 1er décembre 2017 et le 12 janvier 2018. La participation a été stimulée avec le tirage au sort d'une contribution monétaire jusqu'à concurrence de 1500 CHF pour couvrir des frais de publication en Gold OA, ou pour couvrir des frais de participation à une conférence sur l'OA, parmi les participants qui ont exprimé l'intérêt d'être inclus dans le tirage au sort et qui ont laissé leurs coordonnées à la fin du sondage.

¹⁸ <http://thinkchecksubmit.org/translations/french/>

En raison de la complexité et de la grande variété de fonctions à l'UNIL, nous avons décidé de classer les réponses par étapes de carrière, en accord avec le cadre européen pour les carrières de recherche¹⁹ :

- ⌚ Doctorant·e·s (R1 « first stage researcher »)
- ⌚ Chercheur·e·s (R2 « recognised researcher »)
- ⌚ Maître d'enseignement/recherche, MER (R3 « established researcher »)
- ⌚ Professeur·e·s (R4 « leading researcher »)

Nous avons traité les réponses de manière anonyme. Les pourcentages présentés sont arrondis. Il est important de garder en mémoire que lorsque nous utilisons les termes génériques « participants, répondants ou chercheurs », il s'agit bien des 796 personnes qui ont répondu, sauf indication contraire (p. ex. lors de l'analyse de réponses par faculté).

Structure de l'enquête

Une fois le cadre général et les objectifs clarifiés, nous avons consulté un nombre d'enquêtes similaires préexistantes, listées ci-dessous par ordre chronologique décroissant:

- ⌚ OA Survey at Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, EPFZ (2017)²⁰
- ⌚ EUA questionnaire on OA (2017)^{21,22}
- ⌚ OA Publishing Policies in Science Europe Member Organisations (2016)²³

¹⁹ https://cdn5.euraxess.org/sites/default/files/policy_library/towards_a_european_framework_for_research_careers_final.pdf

²⁰ <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000182202>

²¹ <https://fr.slideshare.net/EurUniversityAssociation/eua-questionnaire-on-open-access-201617-survey-results>

²² <http://eua.be/Libraries/publications-homepage-list/open-access-2016-2017-eua-survey-results.pdf?sfvrsn=2>

²³ https://www.scienceeurope.org/wp-content/uploads/2016/10/SE_OpenAccess_SurveyReport.pdf

²⁴ <http://www.tandf.co.uk/journals/explore/open-access-survey-june2014.pdf>

²⁵ <https://rspproject.wordpress.com/2011/03/04/unlocking-attitudes-to-open-access-in-the-uk/>

- ⌚ Taylor & Francis OA Survey (2014)²⁴
- ⌚ UKCRR nationwide survey on attitudes towards OA and institutional repositories model (2011)²⁵

Nous avons ensuite adapté les questions les plus pertinentes à la conjoncture particulière de l'UNIL. Au total, le sondage avait 43 questions. Cependant, l'affichage d'un certain nombre de questions était conditionnel aux réponses précédentes. Le nombre total de questions auxquelles les chercheurs ont dû répondre était donc en moyenne moins élevé.

Nous avons structuré le sondage en 6 sections principales :

1. Profil personnel
2. Processus de publication scientifique – vos habitudes
3. Open Access – vos attitudes et valeurs
4. Open Access – vos habitudes de publication
5. Open Access – SERVAL
6. Open Access – La future directive OA à l'UNIL

Nous avons prévu deux champs pour des réponses libres sur SERVAL et sur l'avenir de l'OA à l'UNIL. L'analyse de ces réponses peut être trouvée dans l'Annexe I.

Nous avons effectué un test Kruskal-Wallis²⁶ pour évaluer si les différences observées entre les résultats de chaque faculté étaient statistiquement significatives (plutôt qu'une variation statistique aléatoire entre les échantillons). Ces tests ont été effectués avec le logiciel XLSTAT²⁷ (version d'essai). Nous avons choisi un seuil significatif de 5%. La valeur p a été calculée avec la méthode asymptotique. L'hypothèse nulle, H_0 était qu'il n'y avait pas de différence significative entre les échantillons, tandis que l'hypothèse alternative, H_a était qu'il existait au moins un couple d'échantillons significativement différents. Dans le cas où l'hypothèse alternative était retenue, nous avons utilisé la méthode de Dunn-Bonferroni²⁸ pour comparer chaque paire d'échantillons et trouver lesquels étaient significativement différents.

Dans le rapport, nous avons considéré toutes les réponses ensemble, mais nous avons ajouté une section à la fin avec les résultats des tests Kruskal-Wallis de certaines questions (celles avec une échelle d'importance/pertinence/accord) (Annexe III). Ainsi, les moyennes des facultés qui ont la même couleur pour une question donnée peuvent être considérées statistiquement égales entre elles, mais statistiquement différentes des résultats d'une autre couleur.

²⁶ https://en.wikipedia.org/wiki/Kruskal-Wallis_one-way_analysis_of_variance

²⁷ <https://www.xlstat.com/fr/>

²⁸ https://en.wikipedia.org/wiki/Bonferroni_correction

Résultats

Profil personnel

Composition de l'échantillon et de la population

Au total, 1099 réponses ont été enregistrées :

- 8 796 complètes (72%) et 199 incomplètes (28%)
- 8 sur ces 796 réponses, 616 (77%) sont en français et 180 (23%) sont en anglais
- 8 sur ces 796 participants, 325 (41%) sont des femmes et 471 (59%) sont des hommes

Seules les 796 réponses complètes ont été prises en compte. **La médiane de la durée d'enquête était de 14 minutes et 48 secondes.**

Le total général du personnel académique dans les sept facultés avec un contrat pour l'année 2016 était de 2650 personnes, **ce qui représente un taux de participation réel de 30%** (ce sont les personnes qui ont été contactées à travers la liste de distribution). Cependant, il y a également 1294 étudiants doctorants sans contrat d'assistantat (Annexe II), qui, indépendamment du fait qu'ils n'ont pas été destinataires des messages officiels concernant l'enquête, font partie de la communauté scientifique de l'UNIL. En les prenant en compte dans le calcul, **le taux de participation global descend à 20%**. Tout au long du rapport, nous utiliserons le taux de participation global, puisque nous avons pris en considération le total de 2189 doctorants de l'UNIL.

²⁹ <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000182202>

³⁰ <http://www.tandf.co.uk/journals/explore/open-access-survey-june2014.pdf>

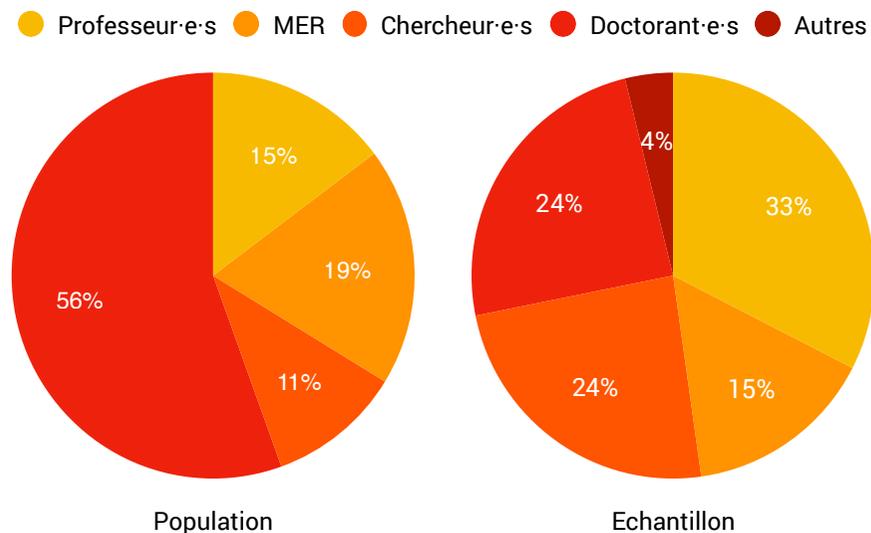


Figure 2. Composition de la population et de l'échantillon par fonctions.

Le taux de participation peut être considéré comme très satisfaisant si l'on considère qu'il s'agissait d'une enquête massive et que la période d'enquête était autour de Noël. Les taux de participation de deux des sondages utilisés comme base pour préparer notre enquête étaient de 16%²⁹ et 9%³⁰.

La Figure 2 montre les compositions de la population et de l'échantillon classées par fonctions. Il faut noter la représentation disproportionnée des professeurs et chercheurs dans l'échantillon, ce qui contraste avec la forte diminution dans la proportion de doctorants et MERs.

Les sept facultés de l'UNIL sont :

- 8 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

- ⌘ Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)
- ⌘ Faculté des lettres (LETTRES)
- ⌘ Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)
- ⌘ Faculté des hautes études commerciales (HEC)
- ⌘ Faculté de biologie et de médecine (FBM)
- ⌘ Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

D'autre part, la classification par facultés montre une bonne représentation de chacune dans l'échantillon par rapport à la population (Figure 3).

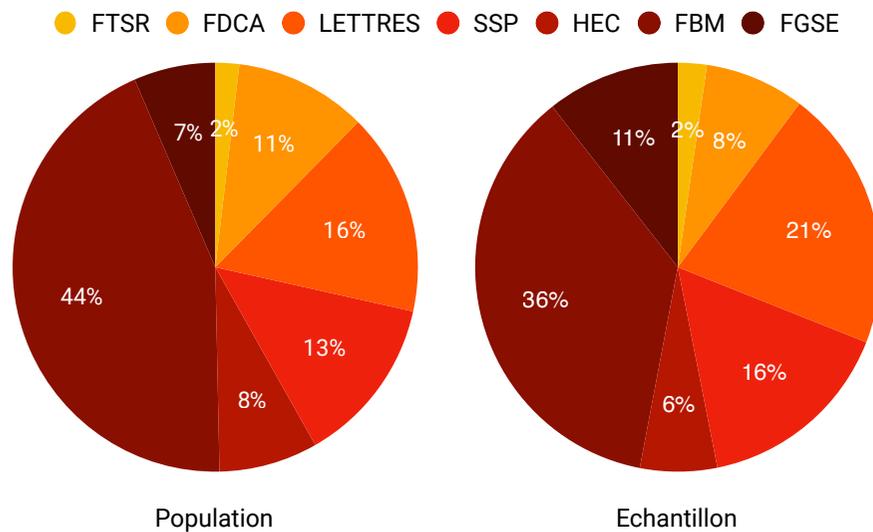


Figure 3. Composition de la population et de l'échantillon par faculté.

Taux de participation

Quant au taux de participation, la FGSE a été la faculté la plus active avec un taux supérieur à 30%. D'autre part, trois facultés, FDCA, HEC et FBM ont montré un taux de participation autour de 15%. Il est également possible de combiner les données pour identifier les fonctions les plus actives dans chaque faculté (Figure 4). Il ressort que les professeurs de LETTRES, SSP et FGSE avec les chercheurs de la FTSR, FDCA et LETTRES sont les groupes les plus intéressés par les enjeux de l'OA. L'analyse des réponses aux questions par faculté (Annexe III) permettra de discerner s'il s'agit d'un intérêt vers le développement de l'OA, ou plutôt d'une crainte concernant les changements dans le paysage de la publication scientifique par rapport à leur domaine.

En outre, il est possible d'identifier les doctorants (taux de participation inférieur à 20%) et les MER (sans participation à la FDCA et HEC, et taux inférieur à 30% dans les autres facultés) comme groupes à haute priorité dans la stratégie de

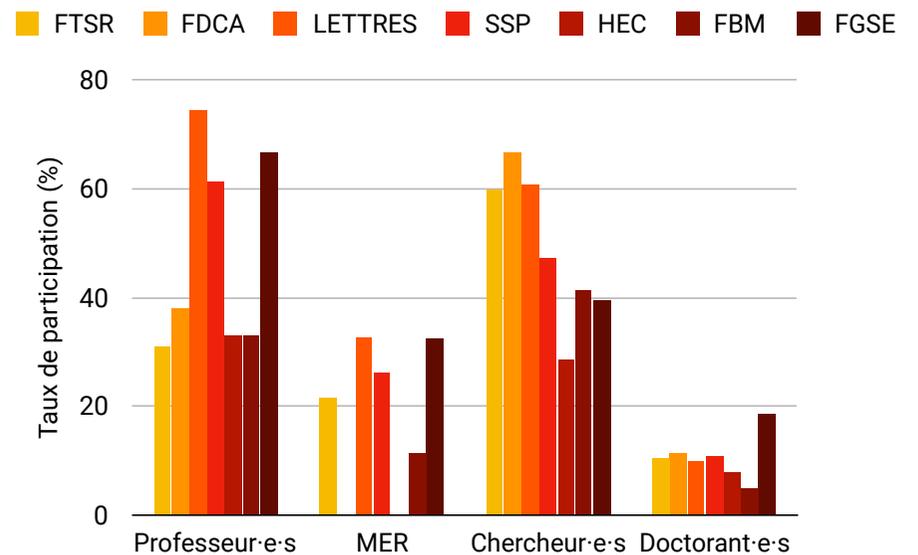


Figure 4. Taux de participation par fonction et faculté.

communication sur l'OA à l'UNIL. Il faut noter que le cahier des charges des MER2 consiste quasi-exclusivement en enseignement et l'OA est donc moins pertinent pour leur activité. En même temps, l'OA devrait les aider à la préparation de leurs matériaux didactiques et à leur approche pédagogique par un meilleur accès aux publications. Quant aux Doctorants, la même tendance a été identifiée dans un récent rapport de la CE³¹. Cependant, ils représentent la future génération de chercheurs et professeurs. Il est donc nécessaire d'investir dans le développement de leurs compétences en matière de OS, notamment en offrant des ateliers dans le cadre des écoles doctorales.

³¹ https://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/os_skills_wgreport_final.pdf

Habitudes de publication

Format et langue de publication

Dans toutes les facultés, le format de publication scientifique le plus utilisé (93,5% des participants) est l'article dans des revues indexées (Figure 5), suivi par les parties de livre (39,8%), les actes de conférence (37,1%) et les ouvrages collectifs (33,3%). Le taux le plus faible pour l'article dans des revues indexées était à la FDCA (82,3%), et le plus élevé à la FBM (97,9%). **Ceci indique que**

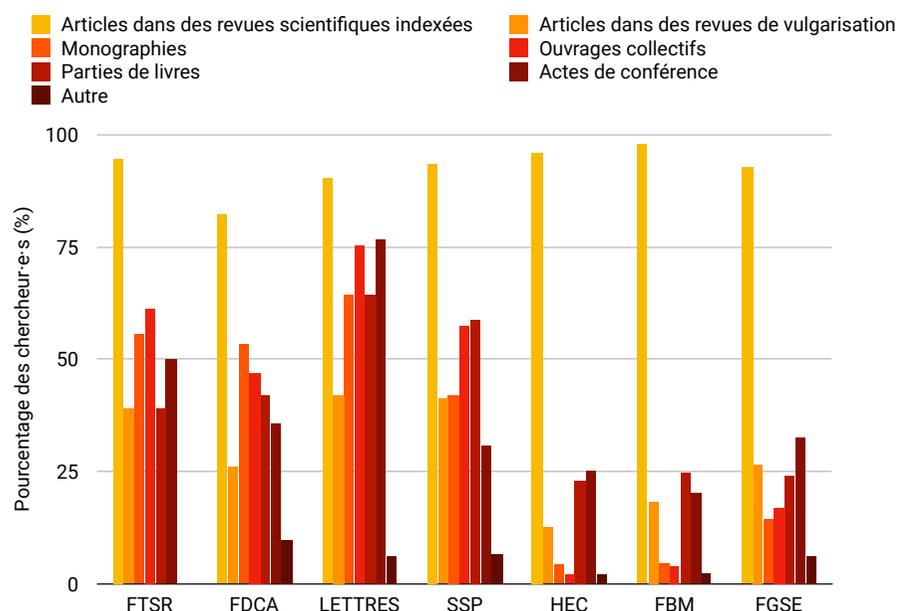


Figure 5. Formats des publications scientifiques produites dans chaque faculté.

tous les chercheurs de toutes les facultés sont concernés par l'OA des articles, qui est déjà très bien développé (voie verte et voie dorée).

D'autre part, les SSP et LETTRES, et dans une moindre mesure la FTSR et la FDCA, sont aussi concernées par l'OA des monographies, ouvrages collectifs et chapitres de livre. Bien que ce type d'ouvrage n'ait pas été jusqu'à présent fortement touché par les mandats en matière d'OA, le FNS³², ainsi que la CE³³ et swissuniversities³⁴ requièrent déjà, ou dans un futur proche, le libre accès à ces ouvrages.

Concernant la langue de publication, 86,2% des participants ont répondu qu'ils publiaient en anglais. 49,1% des participants publient aussi en français, et 16,5% publient en d'autres langues.

Facteurs clés lors de la soumission de travaux scientifiques

Les Figures 5a et b montrent l'importance accordée à un certain nombre de facteurs lors de la soumission d'articles par rapport à la soumission de monographies.

Dans les deux cas, le critère le plus important pour la décision du lieu de publication de ses travaux scientifiques est le prestige de la revue (particulièrement à la FBM et HEC) ou de la maison d'édition. Les deux types de publications sont aussi en accord concernant l'importance accordée au fait que l'article ou le livre soit publié en OA (à peine 25% des participants considèrent ce critère important ou très important), et de considérer les coûts comme un critère plus important que le degré d'ouverture de la publication.

Dans l'Annexe III les réponses à ces deux questions sont présentées par faculté (Questions 2.1 et 2.3). Il ressort que les avis des chercheurs est beaucoup plus

³² <http://www.snf.ch/fr/leFNS/points-de-vue-politique-de-recherche/open-access/Pages/default.aspx>

³³ http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-pilot-guide_en.pdf

³⁴ <https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/politique-des-hautes-ecoles/open-access/>

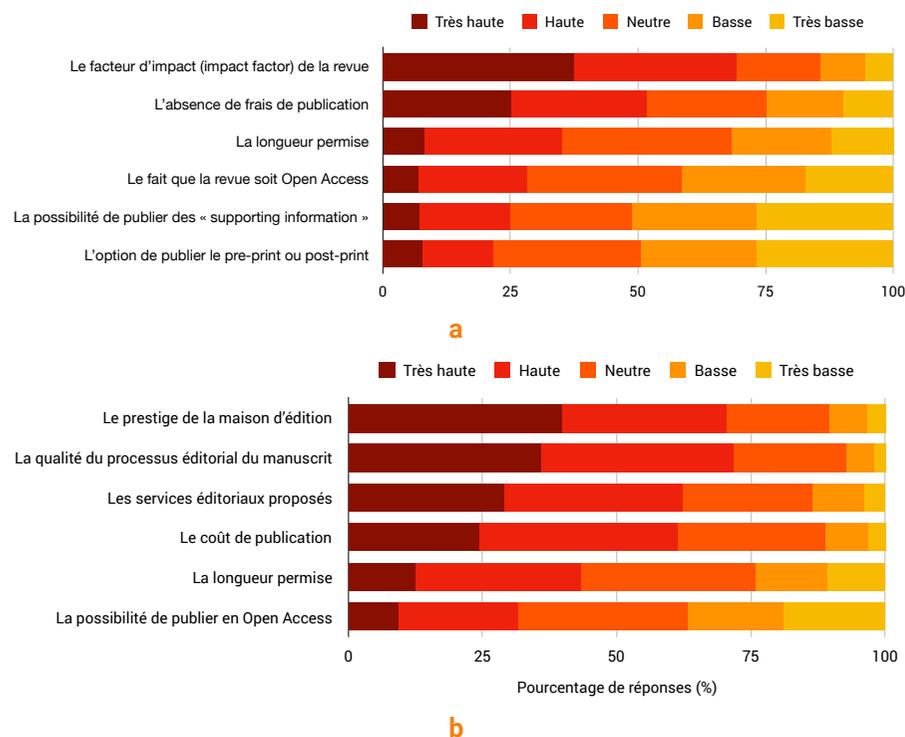


Figure 6. Facteurs clés lors de la soumission de a) articles et b) monographies.

uniforme dans le cas de la publication de monographies, tandis que les différences disciplinaires sont plus accentuées en ce qui concerne la publication d'articles scientifiques.

Opinion concernant les éditeurs

Les réponses à la question 2.3 dans l'Annexe III montrent une position assez neutre de toutes les facultés (bien que statistiquement différentes) envers la déclaration « les éditeurs d'articles fournissent des services clés pour la diffusion

des résultats de recherche ». L'opinion concernant l'hypothétique création d'une Presse Universitaire pour soutenir la publication d'articles scientifiques des chercheurs à l'UNIL était moins unanime, avec la SSP et l'HEC dans les deux extrêmes du spectre.

Des questions similaires, mais posées dans le cadre de la publication de monographies, a rencontré un niveau d'accord supérieur parmi les facultés (Question 2.4 de l'Annexe III). Il faut remarquer l'intérêt que toutes les facultés ont montré concernant la possibilité que l'UNIL arrive à négocier avec des maisons d'édition pour faciliter l'ouverture des monographies provenant de recherches menées à l'Université. Les chercheurs de toutes les facultés seraient également prêts à publier leurs longs ouvrages avec les maisons d'édition avec qui l'UNIL aurait conclu des accords pour faciliter l'OA.

Pareillement au cas des articles, les SSP et LETTRES seraient assez réceptives à la création d'une Presse Universitaire, tandis que l'HEC et la FBM tendraient à prioriser la publication avec des maisons d'édition conventionnelles ou avec plus d'impact.

Droits d'auteur

Quelques points sur le droit d'auteur³⁵

Le droit d'auteur regroupe divers droits partiels. Il couvre en premier lieu les droits d'utilisation, tels que le droit de confectionner des exemplaires de l'œuvre, de la mettre en circulation et de la rendre accessible. Par ailleurs, l'auteur a le droit de faire reconnaître sa qualité d'auteur, de décider de la divulgation de l'œuvre et de protéger son intégrité.

Si l'auteur fait le choix de faire publier son œuvre par un éditeur, il s'efforcera de trouver un accord avec celui-ci. Il est essentiel de définir si le contrat prévoit un transfert ou une licence de droit d'auteur. La différence entre ces deux types de

³⁵ Hilty, Reto M; Seemann, Matthias (2009). OA – L'accès aux publications scientifiques dans le droit suisse. Zürich (Switzerland): Universität Zürich. DOI: [10.5167/uzh-30945](https://doi.org/10.5167/uzh-30945).

concession est aussi fondamentale que celle, plus généralement connue, entre la vente et la location de biens.

- ⊗ Le transfert de droits d'auteur est défini par le fait que le cédant concède le droit d'auteur au cessionnaire et en perd alors le bénéfice, le droit accordé par le cédant est donc transmis au cessionnaire. Celui-ci obtient alors un droit absolu, qu'il peut opposer à quiconque (donc aussi à l'auteur lui-même).
- ⊗ La licence au contraire laisse au cédant son droit d'auteur. Le cessionnaire n'obtient pas le droit d'auteur, mais seulement l'autorisation (la licence) d'utiliser l'œuvre, qui peut à son tour être exclusive ou non-exclusive.

En règle générale, et mises à part les particularités disciplinaires, les contrats d'édition d'articles prévoient le transfert de droits. Ceci implique que les auteurs doivent ensuite recevoir une licence de la part de l'éditeur pour pouvoir déposer leurs travaux dans une archive institutionnelle (Green OA).

L'avis des auteurs sur le droit d'auteur

70% des participants pensent que les auteurs devraient garder tous les droits d'auteur, suivis par un 14% qui estime que l'UNIL devrait être le détenteur des droits d'auteur. Cependant, l'article 70 de la loi sur l'Université de Lausanne stipule que « à l'exception des droits d'auteur, l'Université est titulaire des droits de propriété intellectuelle portant sur toute création intellectuelle technique, ainsi que sur des résultats de recherche obtenus par les membres du corps enseignant dans l'exercice de leurs activités au service de l'Université ».³⁶

8% des participants ont répondu ne pas savoir qui devrait garder les droits d'auteur des publications scientifiques, tandis que 2% estiment que le bailleur de fonds devrait être le détenteur et 4% ont proposé le partage des droits

principalement entre l'auteur et son institution. Seuls 2% des participants considèrent que les droits d'auteur devraient être transférés à l'éditeur.

Ces résultats montrent une dichotomie entre l'avis des chercheurs et leur comportement lors de la publication de leurs résultats de recherche. Ceci s'explique par l'influence des éditeurs dans le processus de publication. En effet, les chercheurs transfèrent dans la plupart des cas les droits d'auteur nécessaires pour diffuser leurs ouvrages, parce que cela est bénéfique à leur réputation scientifique, même s'ils considèrent qu'ils devraient garder les droits d'auteur et seulement donner une licence de diffusion aux éditeurs.

Recherches documentaires

La Figure 7 montre le pourcentage de chercheurs de l'UNIL qui utilisent un certain canal pour leurs recherches documentaires. Les quatre principaux canaux sont Google Scholar (près de 65% des chercheurs), Web of Science et PubMed (près de 40% des chercheurs) et ScienceDirect (autour de 30% des chercheurs). Ces résultats sont en accord avec un rapport de l'Université de Californie, Santa Cruz³⁷ et montrent l'importance du bon référencement dans les canaux de recherche des notices et textes intégraux déposés en Green OA dans les archives institutionnelles pour améliorer leur visibilité et impact. Pour les monographies en Green OA, l'indexation dans des plateformes de découverte de livres telles que le Directory of OA Books (DOAB)³⁸ et Google Books pourrait aussi améliorer leur visibilité et impact.

La rubrique « autres » inclut plusieurs plateformes de diffusion de publications, en particulier pour les SHS, y compris Persée, Erudit et OpenEdition. Plusieurs plateformes thématiques ont été également évoquées pour le droit, comme

³⁶ <https://www.unil.ch/interne/fr/home/menuinst/documents---formulaire/textes-legaux/lul-060704.html>

³⁷ Hightower, C. and Cladwell C. 2010. Shifting Sands: Science Researchers on Google Scholar, Web of Science, and PubMed, with Implications for Library Collections Budgets. <https://doi.org/10.5062/F4V40S4J>

³⁸ <https://www.doabooks.org>

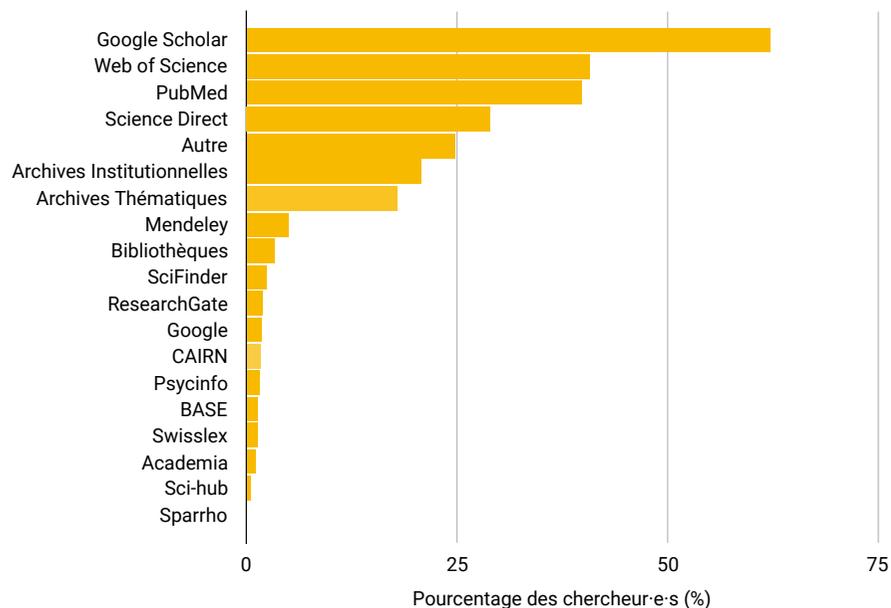


Figure 7. Plateformes utilisées par les chercheurs pour leurs recherches documentaires.

Heinonline, Legalis, Westlaw. JSTOR, ainsi que les catalogues de bibliothèques, archives privées et spécialisées font aussi partie de cette catégorie.

Indicateurs de qualité et impact

L'importance accordée à l'un des principaux critères de qualité, soit le nombre de citations est très différente selon les disciplines (Question 2.5 Annexe III). En effet, comme souligné dans le rapport de swissuniversities récemment publié sur les performances de la recherche en SHS³⁹, la FTSR, LETTRES, ainsi que la SSP, se

prononcent de manière assez neutre. Au contraire, HEC et la FBM accordent une grande importance à cette méthode métrique.

Concernant les critères d'impact numérique, soit le nombre de visualisations, le nombre de téléchargements et les alt-metrics⁴⁰, toutes les facultés leur accordent une importance neutre à faible, en particulier dans le cas des alt-metrics.

Cependant, les alt-metrics ont le potentiel d'enrichir les outils d'évaluation de la recherche en ajoutant une dimension de visibilité et d'impact pour la société. Cet outil est donc en ligne avec les principes de l'OS, puisqu'il permet de mesurer l'impact de divers types de matériaux scientifiques, sur une multitude de signaux et en temps réel. Sous réserve d'une amélioration de la robustesse du système des alt-metrics, ils deviendront probablement une partie intégrante du système d'évaluation de la recherche, au moins au niveau européen.⁴¹

Nous remarquons que d'autres critères d'évaluation de type non métrique sont aussi très importants lors de l'évaluation de la recherche, en particulier dans les

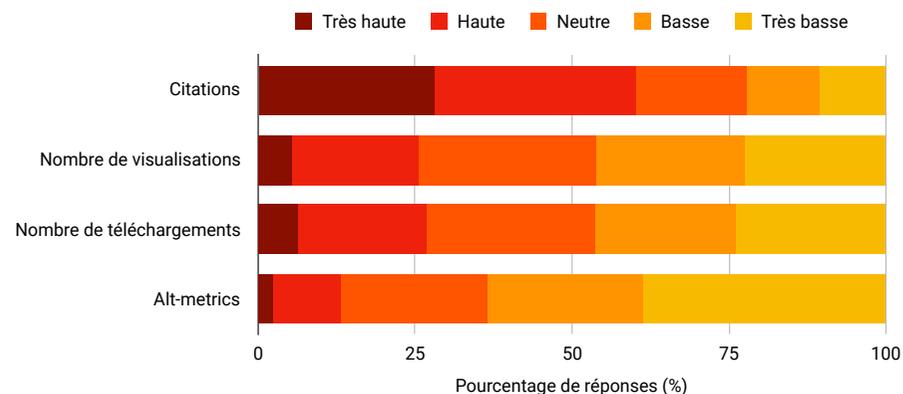


Figure 8. Importance accordée aux indicateurs de qualité et impact.

³⁹ https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/CUS_P-3/Abschlusspublikation_P-3_FR.pdf

⁴⁰ Les mesures alternatives d'impact, ou alt-metrics, viennent compléter les indicateurs traditionnels. Les alt-metrics visent à faire ressortir l'utilisation de résultats de recherche sur internet.

⁴¹ <https://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/report.pdf>

SHS.⁴² Cependant, il n'est pas possible pour l'instant d'intégrer ce type de critères dans SERVAL, raison pour laquelle nous avons interrogé les chercheurs concernant les critères « quantifiables ». Il existe une excellente ressource pour consulter le type de métrique pertinente à chaque discipline pour mesurer différentes formes d'impact selon le type d'ouvrage.⁴³

⁴² https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/CUS_P-3/Abschlusspublikation_P-3_FR.pdf

⁴³ <http://www.metrics-toolkit.org>

Open Access - Attitudes et valeurs

Les principes de l'Open Access

La Figure 9 montre la réponse des chercheurs de l'UNIL interrogés sur les principes de l'OA. Toutes facultés confondues, **82% des chercheurs étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée de l'OA**, tandis que seuls 4% des chercheurs n'étaient pas d'accord ou pas du tout d'accord. La FDCA et LETTRES étaient les facultés les moins favorables envers l'OA, et à l'autre bout du spectre se trouvaient la FGSE et la FBM avec environ 90% d'accord.

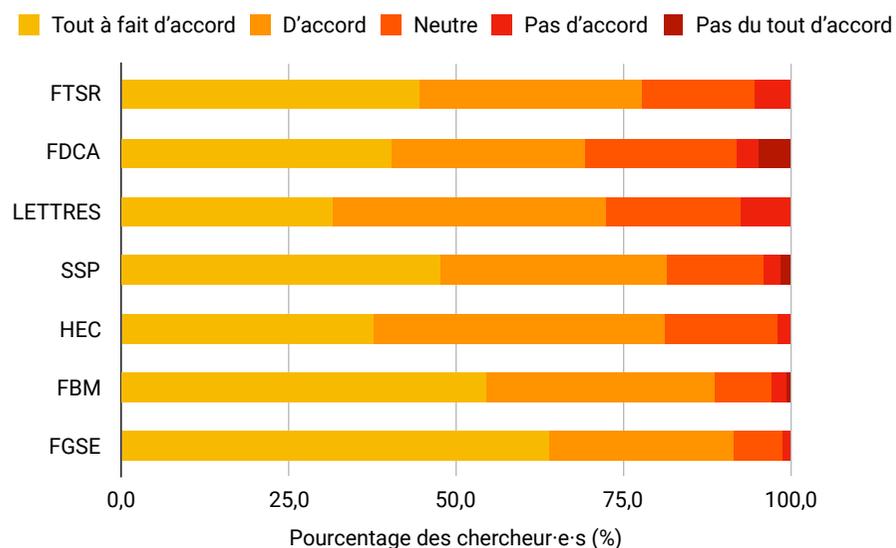


Figure 9. Degré d'accord des chercheurs avec les principes de l'OA.

Les chercheurs ont cependant répondu avec plus de précaution (Figure 10) quand ils ont été interrogés sur leur niveau d'accord avec un éventuel

⁴⁴ <https://www.uzh.ch/blog/hbz/files/2018/03/Befragung-zu-Open-Access-Universität-Zürich-final.pdf>

⁴⁵ <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000182202>

● Très Positif ● Positif ● Neutre ● Négatif ● Très Négatif

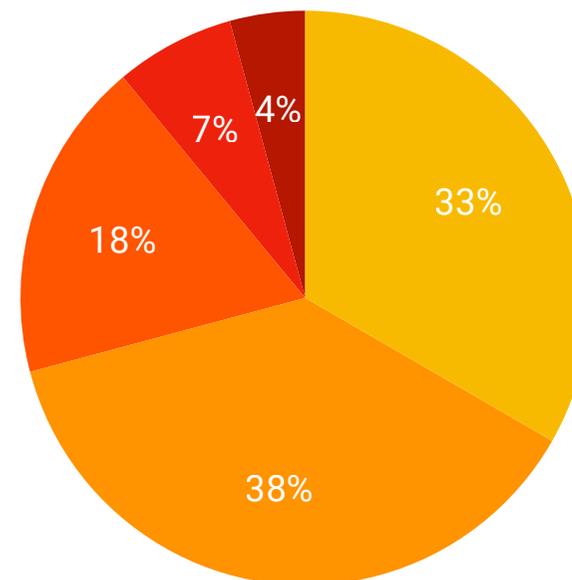


Figure 10. Comment évalueriez-vous une transformation totale du système de publication scientifique actuel en un système basé sur l'OA?

changement du système de publication actuel vers l'OA. En comparant la même réponse dans les sondages OA à l'Université de Zurich (UZH)⁴⁴ et l'EPFZ⁴⁵, on retrouve plus de similarités entre l'UZH et l'UNIL. En effet, 81% des chercheurs de l'EPFZ ont répondu qu'ils étaient favorables à une transformation totale du système de publication vers l'OA, tandis que seuls 75% et 71% des chercheurs ont donné la même réponse à l'UZH, respectivement à l'UNIL.

Directives Open Access des principaux bailleurs de fonds

Malgré l'intérêt manifesté par les chercheurs pour le principe de l'OA, **1 chercheur sur 2 ne connaît pas les directives en matière d'OA** du FNS, de la CE, ni la Stratégie Nationale Suisse pour l'OA (SNOA).

Il est donc important de mettre à disposition des chercheurs un résumé des différentes directives OA, qui pourraient potentiellement les concerner. Ceci est envisageable dans le cadre de la création d'un site institutionnel sur l'OA.

Avantages de l'Open Access

8 chercheurs sur 10 considèrent que l'OA offre une diffusion plus large que le modèle conventionnel à souscription (Figure 11). 65% des chercheurs considèrent aussi que l'OA élargit le lectorat de leurs publications, tandis que seuls 45% des chercheurs trouvent que l'OA accélère la publication ou que l'OA stimule l'innovation dans la recherche.

D'après ces résultats il semblerait que **l'avantage principal** perçu par les chercheurs est celui d'une **diffusion et visibilité** augmentées par l'OA.

Curieusement, l'avantage de l'OA avec lequel les chercheurs sont le plus en désaccord est l'effet positif sur les citations, bien qu'une pléthore d'études scientifiques montre l'avantage de l'OA en termes du nombre de citations.⁴⁶

Il vaut la peine de mentionner qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les différentes facultés concernant les avantages de l'OA (Annexe III, question 3.1).

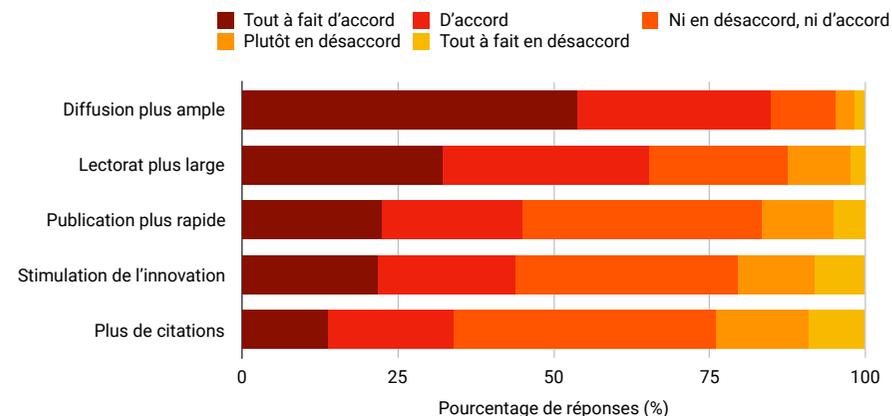


Figure 11. Etes-vous d'accord avec les déclarations suivantes sur les avantages de l'OA.

Désavantages de l'Open Access

Quant aux désavantages de l'OA (Figure 12), l'argument principal partagé par près de 50% des chercheurs (tout à fait d'accord ou d'accord), est le fait qu'il génère des coûts supplémentaires à leur charge.

Ce problème a déjà été relevé suite à l'augmentation des coûts de publication en mode Gold (APC) et accuse l'OA d'introduire des nouvelles sources d'inégalités^{47,48} puisqu'il permettrait seulement aux chercheurs établis et/ou dans des universités économiquement aisées de publier dans des revues Gold OA. Cela nuirait à la visibilité des autres chercheurs qui seraient forcés de publier dans des revues à souscription sans - ou avec moins de - frais de publication.

Il faut tout de même mentionner que ceci reste vrai pour la publication du type Gold, tandis que l'ouverture des manuscrits d'auteur par la voie verte (Green OA)

⁴⁶ <https://sparceurope.org/what-we-do/open-access/sparc-europe-open-access-resources/open-access-citation-advantage-service-oaca/oaca-table/>

⁴⁷ <http://doi.org/10.7717/peerj.4269>

⁴⁸ <https://www.timeshighereducation.com/news/open-access-charges-create-new-inequalities-publishing>

permettrait tout de même de publier en OA sans devoir acquitter des APCs. Bien entendu, ce type de publication OA a la contrainte des embargos imposés par les maisons d'édition.

Les autres deux arguments avec lesquels les chercheurs avaient un certain degré d'accord étaient le fait qu'il n'y a pas assez de preuves que la publication en OA bénéficie à la diffusion du savoir et que les standards de qualité des journaux OA sont inférieurs à ceux des journaux à souscription.

Le premier argument s'inscrit aussi dans le cadre d'un manque d'information et suggère que les résultats disponibles sur l'impact de l'OA devraient être mis en évidence et partagés plus largement avec les chercheurs, **notamment quant à la visibilité des monographies publiées en OA**.^{49,50} Une étude récente menée par Springer Nature a montré que 216 livres publiés par Springer et Palgrave en OA dans plusieurs disciplines ont eu en moyenne 50% de citations en plus, 7 fois le nombre de téléchargements et dix fois le nombre de mentions sur internet.⁵¹

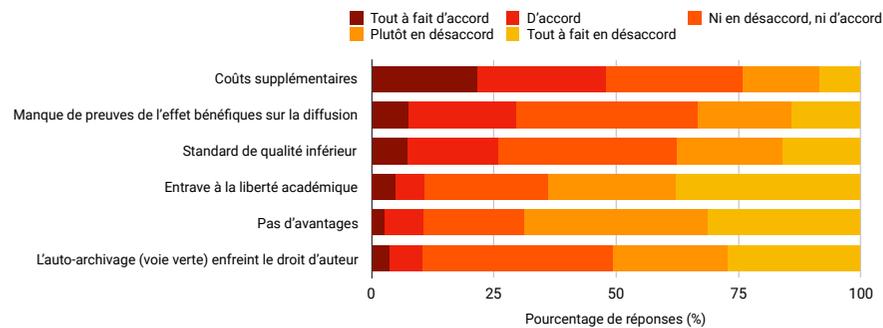


Figure 12. Etes-vous d'accord avec les déclarations suivantes sur les désavantages de l'OA.

⁴⁹ <https://doi.org/10.5281/zenodo.815932>

⁵⁰ <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-160809-bilan-apres-la-deuxieme-mise-au-concours-oopen-ch.aspx>

⁵¹ <https://www.springernature.com/gp/open-research/journals-books/books/the-oa-effect>

Open Access - Habitudes de publication

Mode de publication en Open Access

Nous avons interrogé les chercheurs sur les moyens qu'ils ont utilisés pour publier leurs articles (Figure 13a) et leurs monographies (Figure 13b) en OA dans les 12 derniers mois. La différence la plus importante était le nombre de chercheurs n'ayant pas publié leurs monographies en OA (75%) par rapport aux chercheurs n'ayant pas publié leurs articles en OA (37,5%).

Le peu de chercheurs qui ont publié leurs **monographies** en OA l'ont fait principalement en Gold OA, suivi de très près par les réseaux sociaux académiques. Très peu de chercheurs ont publié leurs manuscrits en mode Green OA. Ce manque de participation est probablement dû au fait que le mouvement OA s'est, jusqu'à présent, concentré sur l'ouverture des articles. En effet, il n'existe pas pour le moment de procédures ou services standard (équivalents à SHERPA/RoMEO) pour faciliter l'ouverture des monographies et chaque auteur est tenu de négocier avec les éditeurs pour pouvoir auto-archiver son manuscrit après un embargo (Green OA), ou le publier automatiquement en accès libre (Gold OA), dans la plupart des cas moyennant des « Book Processing Chapters », ou BPC, parfois très conséquents.⁵² Ceci empêche la plupart des chercheurs de publier en OA et suggère que les institutions devraient s'engager dans des négociations avec les éditeurs (principalement les petits éditeurs locaux) pour trouver des solutions communes permettant aux chercheurs d'ouvrir leurs monographies avec plus de facilité.

Quant aux **articles**, les chercheurs semblent utiliser la voie Gold et Green OA en proportions égales. Seuls 12% des chercheurs ont répondu avoir publié des articles hybrides pour ouvrir leur article dans un journal à souscription (dont 50% de ces cas proviennent de la FBM).

⁵² <https://doi.org/10.5281/zenodo.815932>

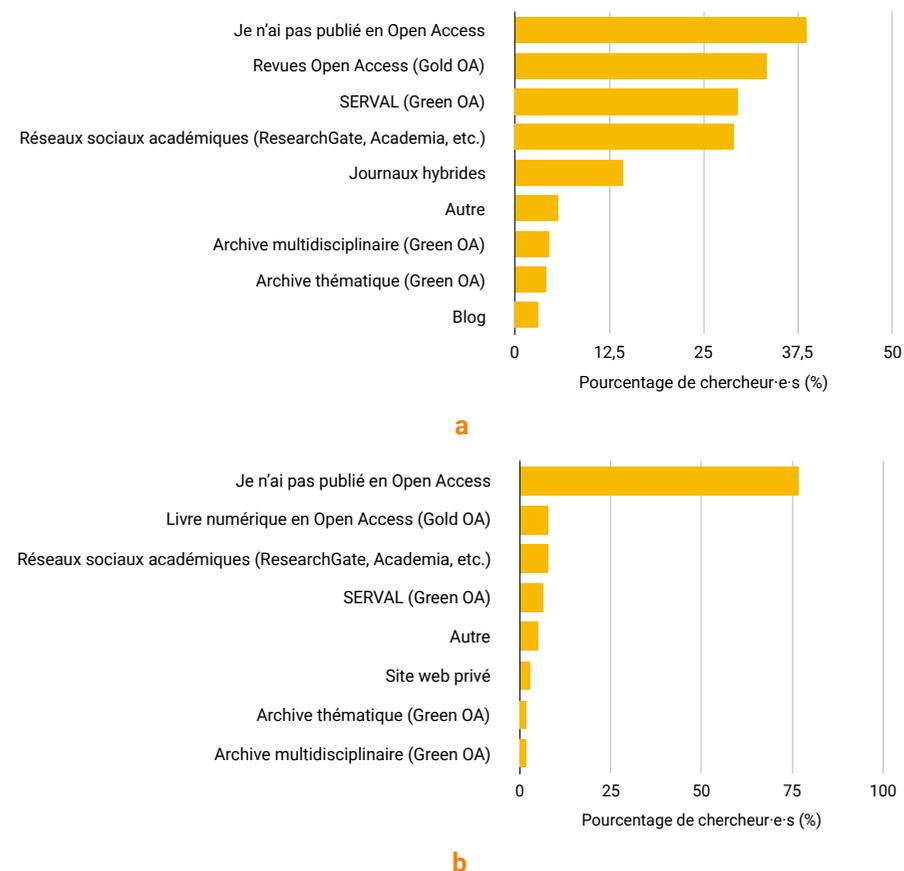


Figure 13. Quels moyens avez-vous utilisés pour publier vos a) articles et b) monographies dans les 12 derniers mois?

Dans les deux cas, le partage des manuscrits (le plus souvent la mauvaise version) dans des **réseaux sociaux académiques** comme ResearchGate et Academia, est comparable au taux de publication en Green et Gold OA. Cela montre un besoin

accru d'informer les chercheurs sur leurs obligations contractuelles avec les éditeurs.⁵³ En outre, des éditeurs ont déjà commencé à demander à ResearchGate⁵⁴ de retirer des documents qui contreviennent à leurs droits de diffusion sur les ouvrages scientifiques; ResearchGate a commencé à les éliminer de sa plateforme.⁵⁵ Il est donc nécessaire de communiquer aux chercheurs **l'avantage des archives institutionnelles par rapport aux réseaux sociaux académiques** en vue de leur légalité et archivage pérenne. D'autre part, il serait aussi judicieux pour les gestionnaires d'archives ouvertes de **prendre en considération les facteurs qui incitent les chercheurs à utiliser ces plateformes (visibilité, facilité d'usage, etc.) pour rendre ainsi l'auto-archivage plus attractif.**

En ce qui concerne la provenance des fonds pour financer la publication de monographies et d'articles en Gold OA, la source principale était, dans les deux cas, le budget du groupe de recherche (50% des cas pour les articles et 35% des cas pour les livres). 9% des chercheurs ont payé les APC de leur poche, tandis que pour les monographies ce pourcentage était de 3%. Dans les deux cas, environ 25% des chercheurs n'ont pas dû payer d'APC, ni de BPC.

Motivations

La motivation principale pour publier des monographies ou des articles en OA était très largement **la démocratisation du savoir**. En effet, près de 75% des chercheurs estiment que les résultats de leurs recherches devraient être disponibles dans le monde entier (Figure 14). La cause éthique semble donc être la plus motivante pour nos chercheurs.

Le support financier des bailleurs de fonds semble avoir plus de poids lors de la publication de monographies (35%) que pour les articles (25%). En outre,

⁵³ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/issn/0033-5533/>

⁵⁴ https://www.elsevier.com/_data/assets/pdf_file/0010/509068/STM_letter_ResearchGate_20170916.pdf

⁵⁵ <https://www.insidehighered.com/news/2017/10/11/researchgate-bows-publisher-pressure-and-removes-some-papers>

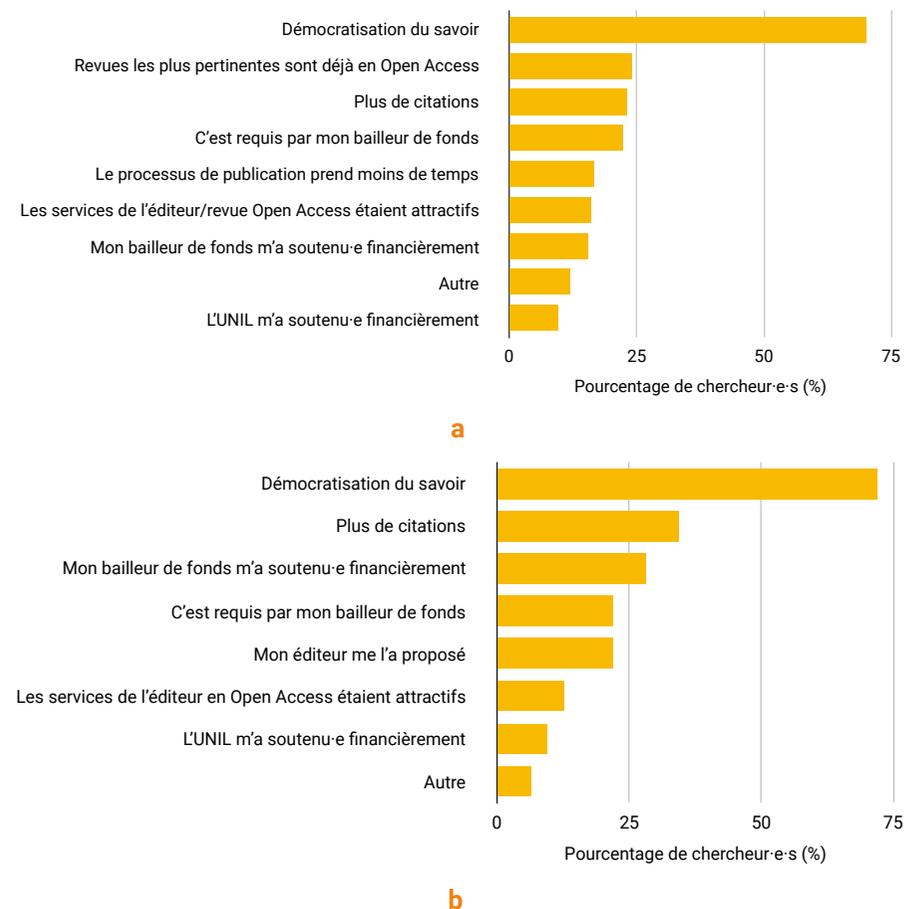


Figure 14. Quels facteurs vous motivent pour publier vos a) articles et b) monographies en OA?

environ 25% des chercheurs ont indiqué qu'une motivation pour auto-archiver leurs manuscrits dans SERVAL était la garantie de leur pérennisation.

Il semblerait donc que **les axes à privilégier pour promouvoir l'adoption de l'OA** sont l'impact de la démocratisation du savoir, l'impact sur la visibilité académique et les citations des publications en OA, de souligner les mandats des bailleurs de fonds et les possibilités de financement.

Barrières

En ce qui concerne les freins à l'OA, on ne retrouve pas de raison clairement prépondérante. La principale barrière pour la publication en OA des monographies est le manque d'intérêt sur le sujet (Figure 15b), qui est étonnamment la moins importante pour les articles (Figure 15a).

Dans 25% des cas, un manque de fonds est cité comme une barrière à la publication en OA d'articles scientifiques. Bien qu'il n'existe pas un fonds central à l'UNIL pour financer les articles en Gold OA, le FNS et la CE financent eux-mêmes les coûts pour ce type de publication. Un nombre équivalent de chercheurs ont répondu qu'ils s'opposent au paiement de frais de publication.

Ceci suggère qu'il est nécessaire de dire aux chercheurs qu'il est tout de même possible de publier en Green OA, qui n'a pas de coûts supplémentaires pour eux à condition de différer l'ouverture à la fin de l'embargo.

Un désavantage important cité par les chercheurs est aussi le fait que les revues OA ont, dans certains cas, un facteur d'impact inférieur à celui de revues à souscription. Cette réponse est très dépendante de la discipline, mais montre la nécessité préconisée par la déclaration sur l'évaluation de la recherche de San Francisco (DORA)⁵⁶ et le manifeste de Leiden⁵⁷ de changer le paradigme de l'évaluation de la recherche vers un système qui évalue la valeur de chaque production scientifique en elle-même, peu importe où ou comment elle a été

⁵⁶ <https://sfdora.org/read/>

⁵⁷ <http://www.leidenmanifesto.org/uploads/4/1/6/0/41603901/leidenmanifesto-hceres-ost.pdf>

⁵⁸ https://ec.europa.eu/research/openscience/pdf/os_rewards_wgreport_final.pdf

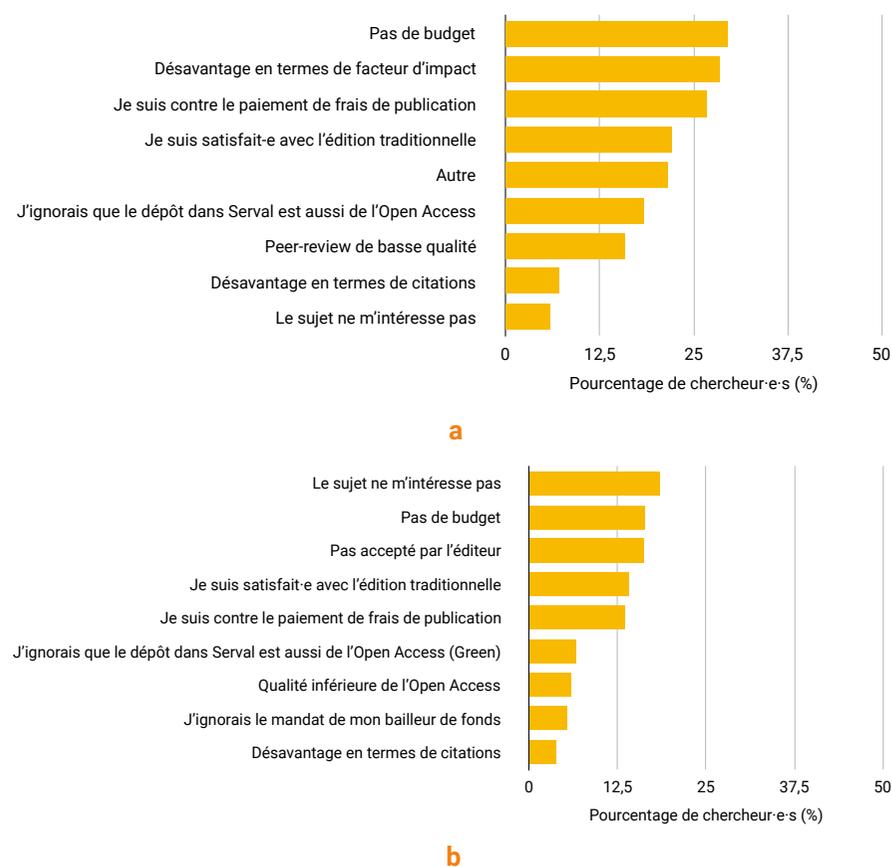


Figure 15. Quels facteurs vous empêchent de publier vos a) articles et b) monographies en OA?

publiée. La CE a publié un rapport à cet égard où ils proposent d'évaluer les chercheurs d'une manière matricielle, plutôt que basée sur les métriques (incorrectement appliquées).⁵⁸

Dans le cas des **monographies**, outre le manque d'intérêt, le manque de budget prend la deuxième place à côté du non-accord de l'éditeur pour publier en OA. En effet, il existe en ce moment **plusieurs options pour nos chercheurs qui visent à couvrir les frais de publication de longs ouvrages** comme le Fonds de publication de l'UNIL,⁵⁹ la prise en charge des coûts de publication en OA de chapitres et livres des recherches financées par le SNF à partir d'avril 2018⁶⁰, ainsi que la prise en charge également par le SNF des coûts de publication de livres produits en dehors d'un cadre de subside du FNS.⁶¹

Sur le deuxième point, l'UNIL peut aider ses chercheurs en **mettant à disposition les informations nécessaires sur les fonds disponibles pour monographies, ainsi qu'en démarrant des négociations avec les éditeurs.**

Le poids institutionnel de l'Université face à un chercheur isolé pourrait en effet aider à trouver des solutions satisfaisantes pour tous, qui permettent la publication ouverte en ligne des ouvrages provenant des recherches menées au sein de l'UNIL.

Les champions Open Access

Un facteur crucial du succès des politiques OA réside en l'acceptation de celles-ci par ceux qui font de l'OA, soit les chercheurs. Nous avons donc demandé aux participants qui d'entre eux seraient disposés à devenir des champions de l'OA à l'UNIL.

L'idée des champions est d'avoir un canal de communication direct avec les chercheurs pour envoyer des actualités sur le projet et recevoir leur avis, et nous aider ainsi à disséminer les informations au niveau de la communauté.

46 personnes ont exprimé leur intérêt à devenir un champion OA, dont 19 sont affiliées à la FBM, 10 à la FGSE, 7 à la SSP, 5 à LETTRES, 4 à la FDCA et 1 à l'HEC, la seule faculté sans représentation étant la FTSR. Ceci implique une représentation de 6 sur 7 facultés.

⁵⁹ <https://www.unil.ch/researcher/fr/home/menuguid/financements/financement-fondations/fonds-des-publications.html>

⁶⁰ <http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/Reglement-ueber-OA-Publikationsfoerderung-E.pdf>

⁶¹ <http://www.snf.ch/fr/encouragement/communication-scientifique/subsides-de-publication/Pages/default.aspx#Documents>

Open Access - SERVAL

SERVAL⁶², ou le Serveur Académique Lausannois, est le dépôt institutionnel de l'UNIL. Il contient à cette date 153'311 notices (dont 142'671 validées et visibles au public). 100'755 notices correspondent à des **articles**, et 13'337 (8,5%) parmi elles ont un texte intégral associé. 25'755 notices correspondent à des **monographies** ou parties de livres, dont 1329 disposent d'un texte intégral (5%).

Selon le résultat du sondage, un chercheur sur deux à l'UNIL n'a jamais déposé ses travaux dans SERVAL. Ceci est probablement dû au fait que beaucoup de chercheurs qui ont essayé d'utiliser l'outil l'ont trouvé compliqué et ne trouvaient pas qu'il y avait des avantages (ou des motivations) claires qui compenseraient l'effort. Lors de plusieurs entretiens avec des chercheurs, nous avons constaté qu'une des réponses les plus habituelles quand ils ont été interpellés sur leur raison de ne pas déposer leurs travaux dans SERVAL était « pourquoi devrais-je perdre tellement de temps à déposer mon texte intégral sur SERVAL, si j'obtiens beaucoup plus de visibilité en le déposant dans un réseau social académique en bien moins de temps ? ».

Niveau de satisfaction

La Figure 16 montre le niveau de satisfaction des chercheurs qui ont utilisé au moins une fois SERVAL pour déposer leurs travaux.

On trouve une corrélation positive entre la fréquence d'utilisation (p.ex. des validateurs) et le degré de satisfaction. Les points clés à relever étant que les validateurs possèdent des compétences dans le champ de la gestion documentaire et que SERVAL a été conçu à la base comme un outil d'archivage avec une logique documentaliste.

⁶² <https://serval.unil.ch>

⁶³ <https://lib.uliege.be/en/news/resultats-du-sondage-orbi-realise-durant-l-ete-2015>

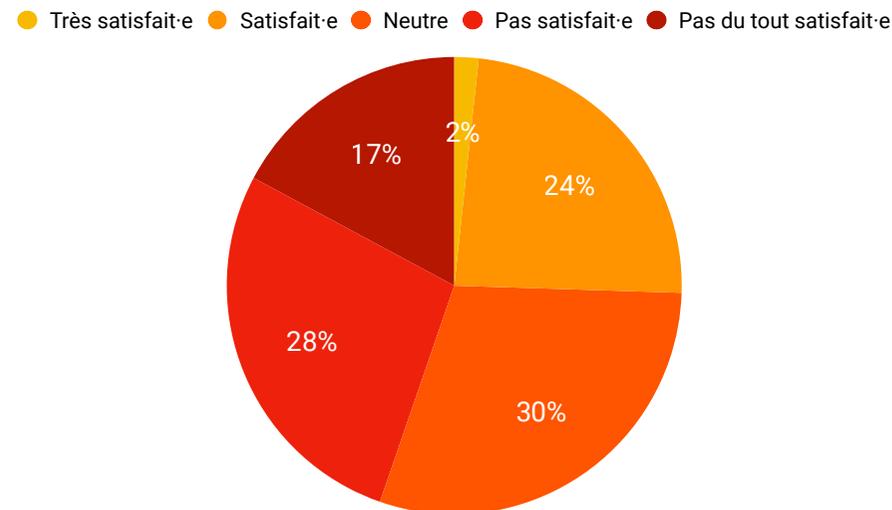


Figure 16. Quel est votre niveau de satisfaction envers SERVAL?

Cependant, des histoires de réussite, notamment à l'Université de Liège et son dépôt institutionnel, ORBi, qui a un degré de satisfaction de 90%⁶³, permettent d'étudier les facteurs de succès pour pouvoir les implémenter à terme aussi à l'UNIL.

Fonctionnalités souhaitées pour SERVAL

Nous avons demandé aux chercheurs d'indiquer quelles seraient les fonctionnalités qu'ils aimeraient voir implémentées dans SERVAL pour en faire, à leur avis, un outil plus adapté aux buts de l'OA.

La Figure 17 montre les résultats obtenus pour cette question. Dans 70% des cas, les chercheurs ont considéré le fait de simplifier l'interface pour la saisie de notices et un service d'aide à la saisie de textes intégraux (notamment sur des

questions de droits d'auteur) comme de haute ou très haute priorité. Davantage de commentaires et suggestions peuvent être trouvés dans la section « Réponses libres ».

Certaines fonctionnalités dans la Figure 17 ont déjà été ou seront bientôt implémentées. En particulier, la page d'entrée du chercheur affiche dès à présent uniquement les publications dont ce dernier est auteur. En outre, l'indexation dans Google a été améliorée et sera bientôt activée dans Google Scholar. Les statistiques d'usage sont déjà en train d'être enregistrées et seront à terme disponibles à la consultation via UNISIS.

L'une des fonctionnalités les plus demandées est peut-être la possibilité de modifier soi-même les notices déposées. En effet, les publications scientifiques sont dynamiques et les auteurs devraient pouvoir les adapter en fonction de l'étape éditoriale où elles se trouvent. La question de la pérennité doit tout de même être considérée pour pouvoir continuer à la proposer dans ce nouveau workflow potentiel.

Toutes ces fonctionnalités s'inscrivent dans la logique de faire de SERVAL un outil qui place l'intérêt du client - le chercheur - au centre.

Plus de détails sur les différences facultaires sur cette question peuvent être trouvés dans la question 4.1 de l'Annexe III.

Projet SERVAL 2.5

Dans notre Université, qui jouit d'une diversité de disciplines, une approche unique à l'OA et, par extension, à l'OS, ne pourrait jamais réussir. **C'est pour cette raison qu'avec l'objectif de la SNOA, soit 100% d'ici 2024, une approche souple, qui garantisse aux chercheurs leur liberté académique, est impérative.**

⁶⁴ <https://youtu.be/G8z0xZ5wTJk?t=11m9s>

Cette stratégie « mixte » **repose avant tout sur notre dépôt institutionnel** pour le Green OA. SERVAL devrait donc être amélioré et optimisé pour permettre aux chercheurs de rendre facilement leurs travaux OA et pour leur apporter des bénéfices tangibles. Ces bénéfices ne sont pas uniquement de la visibilité et un impact supérieurs, mais ils devraient inclure, surtout dans le cadre de la SNOA, des critères d'interopérabilité permettant aux chercheurs de limiter le nombre de démarches administratives à faire.

Un projet d'optimisation de SERVAL démarrera bientôt (SERVAL 2.5), piloté par le dicastère recherche et le Centre Informatique, où certaines fonctionnalités souhaitées, et d'autres, seront implémentées pour réaliser cet objectif. **Le point central de ce projet sera donc le changement du paradigme bibliothécaire de SERVAL vers un outil à orientation chercheur.** Le réseau de champions OA UNIL deviendra donc fondamental à cet égard, pour pouvoir tester les nouvelles fonctionnalités avant qu'elles ne soient mises en production.

Lors du lancement de SERVAL en 2009, ses fonctionnalités, buts et objectifs n'ont pas été assez communiqués aux chercheurs.⁶⁴ Nous pensons prêter beaucoup d'attention à la communication des améliorations de SERVAL en lançant une campagne auprès de toute la communauté de l'UNIL en collaboration avec UNICOM. Les réponses libres sur le thème de SERVAL montrent qu'il y a un manque d'information important concernant notre dépôt institutionnel.

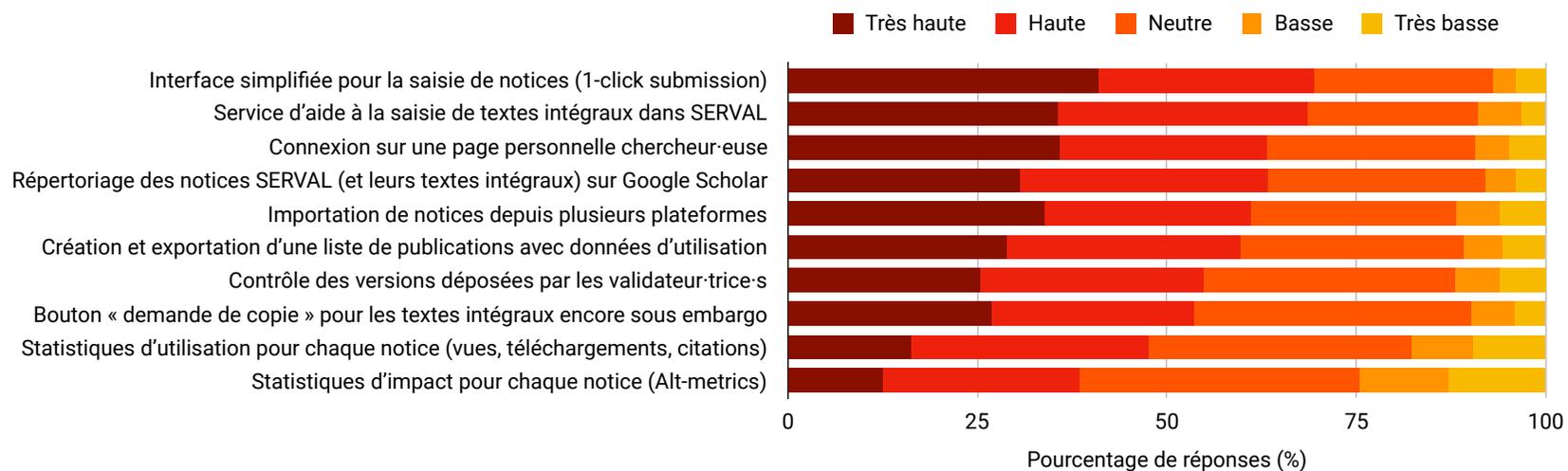


Figure 17. Quelle priorité accorderiez-vous aux fonctionnalités suivantes concernant le processus de saisie et dépôt dans SERVAL?

L'avenir de l'Open Access à l'UNIL

Nous vivons une période de changement profond dans le paysage de la publication scientifique. Avec la SNOA et les développements en matière d'Open Accès en Europe, nous sommes confrontés à un défi au niveau institutionnel, national et international.

L'UNIL est prête à relever ce défi et voudrait le faire avec un esprit ouvert et inclusif. Nos chercheurs sont les vrais acteurs du mouvement de l'OA, nous aimerions donc pouvoir construire son avenir avec leur adhésion.

Pour y parvenir, nous pensons que les facteurs ci-dessous sont déterminants et nous allons travailler à leur mise en place⁶⁵:

- ⌚ Un mandat fort (directive OA).
- ⌚ Un incitant fort (qui s'inscrit dans la directive et est lié à l'évaluation des chercheurs).

- ⌚ Une cohérence interne (de la part de la Direction).
- ⌚ Un outil orienté chercheur (SERVAL pour Green OA).
- ⌚ Des bénéfices pour toutes les parties prenantes.
- ⌚ Une communication solide.
- ⌚ Un service de soutien aux chercheurs.

Service de soutien à l'Open Access

Un système où les chercheurs sont amenés à adhérer aux principes de l'OA et de l'OS nécessite un service de soutien pour leur donner les compétences et les outils nécessaires pour le faire avec aisance et simplicité.

Les chercheurs ont été interpellés à propos des types de services qu'ils trouveraient les plus utiles à cet égard. Les résultats (Figure 18) montrent que les chercheurs (75%) apprécieraient principalement le soutien de l'UNIL lors de la

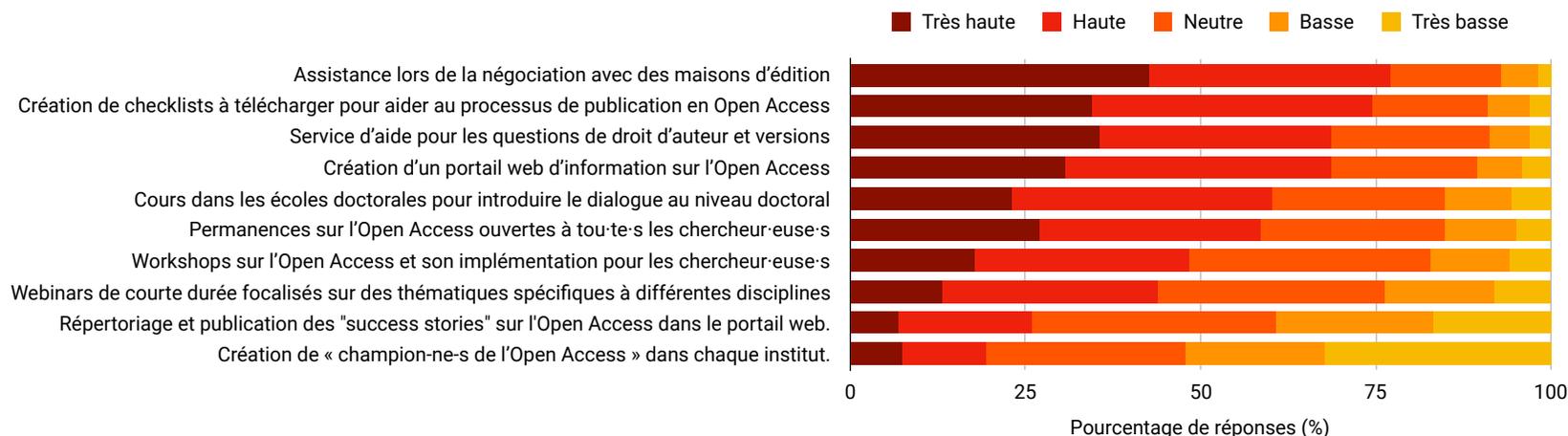


Figure 18. Dans le cadre du futur service de soutien à l'OA, quelle importance accordez-vous aux services suivants ?

⁶⁵ <https://youtu.be/Vhn-mkpP8JY?t=24m1s>

négociation avec des maisons d'édition et la création de guides courts/checklist pour leur permettre d'appréhender le processus de publication en OA en peu de temps.

Une majorité de chercheurs déclarent aussi souhaiter de l'aide concernant les questions du droit d'auteur et les versions des manuscrits. Nous sommes en train de travailler à la création d'un guide simplifié concernant l'OA dans le droit suisse d'un point de vue de l'auteur basé sur le rapport mandaté par l'UZH en 2009⁶⁶, tout en tenant compte de la révision actuelle de la loi du droit d'auteur.

60% des chercheurs accordent une grande importance à la création d'**un portail web** qui regroupe les informations et ressources sur l'OA. Ce portail est en phase de création (portail d'OS UNIL, partagé avec Mme. Carmen Jambé qui s'occupera de la partie Gestion de Données de Recherche) et son lancement sera annoncé largement sur le campus. Nous envisageons d'alimenter ce site avec les modes d'emploi souhaités par les chercheurs, ainsi qu'avec des capsules vidéo montrant d'une façon pratique comment utiliser notre serveur académique et d'autres services. Nous envisageons également de créer une section de ressources (outils, guides, rapports, littérature) classées par discipline.

Bien que la désignation de Champions OA dans les facultés n'ait pas été considérée comme d'importance élevée par plus de 75% des chercheurs, nous considérons cette base de chercheurs dans chaque faculté comme une source inestimable de retour d'information lors du futur déploiement du service de soutien et du projet SERVAL 2.5.

Directive Open Access UNIL

L'UNIL a jusqu'à présent abordé le sujet de l'OA et de l'OS d'une manière assez passive. Nous entrons maintenant dans une nouvelle étape où la Direction et les chercheurs devront travailler ensemble pour relever le défi de la SNOA. Le temps est venu de devenir actifs.

C'est pourquoi une directive en matière d'OA, qui sera en phase avec les objectifs de la SNOA, sera introduite à l'UNIL. Pour rédiger cette directive, nous allons nous baser sur des exemples réussis,^{67,68,69} ainsi que sur les résultats du présent sondage et sur la consultation interne menée fin 2017.

Nous voudrions tout de même préciser que **la directive n'entrera pas en vigueur tant que le système de support aux chercheurs et le dépôt institutionnel ne seront pas au point pour parvenir à ce but.**

Près de 80% des chercheurs de toutes les facultés (Question 5.1, Annexe III et Figure 19) ont accordé une grande importance à pouvoir maintenir leur liberté académique dans le cadre de la nouvelle directive OA. Ceci est un point auquel nous accordons également une importance primordiale. Cette liberté académique peut être garantie en soutenant, tant de la part de l'UNIL que de la confédération, une stratégie OA ouverte, flexible et inclusive, permettant ainsi à chaque chercheur de choisir son canal de communication tout en étant en accord avec les mandats OA.

En ce qui concerne les mesures proposées pour encourager l'adoption de la nouvelle directive, la plupart ont été considérées comme inefficaces ou même préjudiciables aux chercheurs. En effet, la plupart des commentaires libres concernant l'avenir de l'OA à l'UNIL étaient en lien avec une réaction négative à

⁶⁶ Hilty, Reto M; Seemann, Matthias (2009). OA – L'accès aux publications scientifiques dans le droit suisse. Zürich (Switzerland): Universität Zürich. DOI: [10.5167/uzh-30945](https://doi.org/10.5167/uzh-30945).

⁶⁷ https://sparcopen.org/wp-content/uploads/2016/01/Choice-Points_FINAL.pdf

⁶⁸ <https://orbi.uliege.be/handle/2268/185861>

⁶⁹ https://archive-ouverte.unige.ch/pages/unige_policies

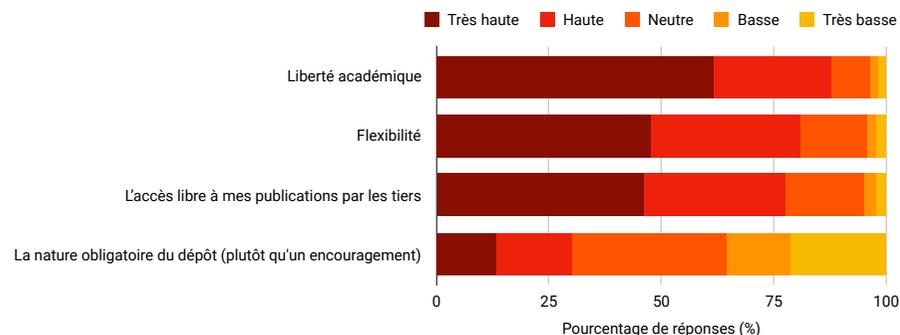


Figure 19. Quelle importance accordez-vous aux aspects suivants concernant la future directive OA à l'UNIL?

la « compétition » qui pourrait naître avec l'implémentation de prix/labels ou des classements de téléchargements sur SERVAL, particulièrement dans les SHS.

Il ressort également des réponses libres que beaucoup de chercheurs craignent la péjoration de leur carrière, en particulier les jeunes chercheurs des disciplines humaines, suite à une possible obligation de l'OA, notamment pour les monographies. Il nous semble pertinent de remarquer que les questions du questionnaire mentionnaient **l'obligation du dépôt des travaux scientifiques dans SERVAL, et non pas leur ouverture**. Nous sommes pleinement conscients que le changement de paradigme vers l'OA et l'évaluation de la recherche doit se réaliser au niveau international pour ne pas pénaliser nos chercheurs dans un monde scientifique toujours basé sur la publication « à haut impact ».

L'obligation de dépôt, à tout le moins des articles, naît de la nécessité pour l'Université de connaître sa propre production scientifique et d'assurer son stockage pérenne. L'UNIL, qui a rendu possible la rédaction

de ces travaux devrait pouvoir en garder une copie pour l'avenir. Bien que beaucoup de chercheurs aient évoqué leur préférence à utiliser des plateformes commerciales comme Academia ou ResearchGate pour donner de la visibilité à leur travail, ces plateformes n'assurent absolument pas la pérennisation de leurs travaux. Leurs pratiques peu transparentes et légalement douteuses ont déjà commencé à déclencher l'élimination de manuscrits de ResearchGate.⁷⁰

Plusieurs réponses faisaient mention de la limitation de la liberté académique, si l'UNIL poussait à l'obligation de l'OA à tout prix. Cette crainte naît de l'idée que l'Open Access n'est possible qu'à travers la voie dorée. **L'UNIL encourage ses chercheurs à utiliser la voie verte, soit l'auto-archivage dans SERVAL.** Le site SHERPA/RoMEO⁷¹ indique que 80% d'éditeurs de revues scientifiques qu'y sont répertoriés (2528) permettent une option d'auto-archivage pour leurs revues. Cela veut dire que les chercheurs auraient la liberté académique de choisir le journal le plus adapté (qu'il soit Gold OA ou pas) et de déposer le manuscrit d'auteur dans SERVAL, tout en respectant l'embargo prédéfini (ou négocié avec l'éditeur).

En ce qui concerne les monographies, les pratiques sont beaucoup moins standardisées, mais de plus en plus d'éditeurs permettent la publication en OA de la version numérique du livre au moment de la publication (Gold OA, comme on peut apprécier dans la plateforme OpenEdition Books) ou l'auto-archivage du manuscrit et son ouverture après un embargo. Dans tous les cas, les chercheurs sont tenus de négocier avec les éditeurs au cas par cas.

Il n'est donc pas dans l'intention de l'UNIL de limiter la liberté académique de ses chercheurs, mais plutôt de les sensibiliser à toutes les options actuellement disponibles pour rendre leurs travaux le plus accessible et le plus rapidement possible.

⁷⁰ <https://www.insidehighered.com/news/2017/10/11/researchgate-bows-publisher-pressure-and-removes-some-papers>

⁷¹ <http://www.sherpa.ac.uk/romeo/statistics.php?la=en&flDnum=l&mode=simple>

Conclusions

Les résultats du sondage montrent, en général, une bonne prédisposition de la communauté scientifique de l'UNIL envers l'Open Access. La plupart des chercheurs (plus de 80%) sont d'accord avec les principes de l'Open Access, en citant une augmentation de la visibilité et de la diffusion comme principal avantage de cette modalité de publication. Les principaux désavantages seraient les coûts engendrés auxquels les chercheurs devraient faire face et la crainte d'une augmentation des tâches administratives.

La motivation principale pour publier en Open Access est très largement la démocratisation du savoir. Quant aux barrières, les considérations budgétaires à l'égard de la publication par la voie dorée est une des raisons les plus fréquemment citées.

Comme on pouvait s'y attendre, 60% des chercheurs ont publié leurs articles en Open Access dans les 12 derniers mois, tandis que dans le cas des monographies, le pourcentage descend jusqu'à 25%. Il est impératif de remarquer que la publication dans les réseaux sociaux académiques (ResearchGate, Academia), qui n'est pas en soi une vraie forme d'Open Access, a été pratiquée autant que la publication par les voies dorée et verte.

La communauté de chercheurs qui utilisent la monographie comme moyen de communication scientifique ont exprimé des inquiétudes concernant la potentielle rigidité de la future Directive Open Access de l'UNIL. La plupart des chercheurs considèrent que ladite Directive devrait assurer la liberté académique des chercheurs et être surtout flexible pour accommoder les spécificités de chaque discipline.

Les chercheurs estiment que les mesures les plus importantes lors du développement d'un service de soutien aux chercheurs sont l'assistance lors de la négociation avec les maisons d'édition et la création de marches à suivre courtes accessibles via un portail web ad hoc.

Nous avons trouvé le manque d'information comme dénominateur commun tout au long du sondage (concernant les types d'Open Access, les questions légales, notre serveur académique, le statut légal des réseaux sociaux académiques, ou encore les sources de financement possibles) et elle constitue l'une des motivations principales pour le développement dudit portail web Open Access.

Au vu de ces résultats, une approche souple qui garantisse aux chercheurs leur liberté académique est impérative.

L'Open Access des articles est déjà fortement développé, et nous nous inspirerons des bonnes pratiques qui peuvent être trouvées dans d'autres universités semblables à l'UNIL. Pour garantir la liberté académique, nous allons proposer une approche mixte où la voie dorée et verte coexisteront. Ainsi, les chercheurs pourront choisir la revue la plus adaptée à leur travail sur des critères scientifiques et ils pourront ensuite choisir quelle voie suivre afin de rendre leurs ouvrages ouverts.

Cette stratégie « mixte » implique une réinvention de SERVAL, notre serveur académique pour la voie verte. Il devra être amélioré et optimisé pour permettre aux chercheurs de rendre facilement leurs travaux OA. Nous envisageons un changement du paradigme bibliothécaire de SERVAL vers un outil à orientation chercheur. Ceci implique de comprendre les facteurs qui incitent les chercheurs à utiliser les réseaux sociaux académiques (visibilité, facilité d'usage, etc.) et ainsi de rendre l'auto-archivage d'autant plus attirant.

Quant aux monographies, le chemin est encore à tracer. Nous envisageons de le faire avec la communauté des chercheurs et en entrant en matière avec l'autre partie prenante principale, soit les éditeurs. Il est possible de trouver des solutions acceptables pour toutes les parties en tenant compte des exigences des bailleurs de fonds et de la stratégie nationale en Open Access.

Une Directive Open Access sera préparée dans les mois prochains; elle traitera de tous ces points et constituera la base sur laquelle nous allons construire l'avenir de l'Open Access à l'UNIL. Cette directive n'entrera pas en vigueur tant que le système de soutien aux chercheurs et le dépôt institutionnel ne seront pas au point.

Nous sommes conscients que le vrai changement vers l'ouverture ne peut pas être accompli du haut vers le bas. Tous nos efforts placent les chercheurs au centre de la problématique de l'Open Access, ils sont essentiels pour faire de cette vision une réalité.

Annexe I. Réponses libres

SERVAL

176 personnes (22%) ont laissé des commentaires additionnels concernant notre serveur institutionnel. Ces réponses peuvent être qualifiées comme «inquiétudes», «attentes» ou «besoins». Certaines interventions peuvent contenir des remarques dans plusieurs catégories et comptent donc plus d'une fois.

🔗 Inquiétudes

- ✓ SERVAL n'est pas actuellement un outil pour chercheur et ce devrait être aux chercheurs de décider leur avenir (10)
- ✓ La simplification extrême de la saisie n'est pas possible (1)
- ✓ Le système de support pour l'OA ne devrait pas être institutionnel (1)
- ✓ Il est plus simple d'utiliser les plateformes Academia ou ResearchGate et cela assure une visibilité beaucoup plus grande (10)
- ✓ Multiplication des tâches administratives (9)
- ✓ L'OA n'a pas une bonne réputation dans les sciences humaines (1)

🔗 Attentes

- ✓ Statistiques d'utilisation (1)
- ✓ Création d'un répertoire suisse (5)
- ✓ Réseau d'articles cités et citants dans SERVAL (1)
- ✓ Ajouter fonctionnalités de type social dans SERVAL (6)
- ✓ Possibilité de déposer tout type de document (6)
- ✓ Portail thématique d'articles sur SERVAL (1)

- ✓ Politique claire de dépôt de la part de la Direction (1)

🔗 Besoins

- ✓ Simplification du processus de saisie dans SERVAL (62)
- ✓ Réduire le temps de validation (13)
- ✓ Délégation totale du dépôt (7)
- ✓ Aucune visibilité pour SERVAL - Améliorer son indexation - SSRN, Google Scholar, Google (24)
- ✓ DOI pour chaque dépôt dans Serval (1)
- ✓ Possibilité de modifier les notices (19)
- ✓ Aide concernant les versions à déposer (6)
- ✓ Manque d'information concernant SERVAL (29)
- ✓ Saisie difficile pour objets pas « standard » (7)
- ✓ Création de « liste de publications » ou « CV » avec Unisciences (2)
- ✓ Login direct (1)
- ✓ « Request copy button » (2)
- ✓ Exportation de la liste de publications avec un schéma propre au domaine (3)
- ✓ Interface en Anglais (1)
- ✓ Co-premier, co-dernier auteur (1)

Open Access à l'UNIL

138 personnes (17%) ont laissé des commentaires additionnels concernant l'avenir de l'OA à l'UNIL. Ces réponses peuvent être ainsi qualifiées:

⊗ Inquiétudes

- ✓ L'OA a des coûts, qui doit les couvrir? (2)
- ✓ Craintes légales sur l'obligation (1)
- ✓ Limitation des maisons d'édition si les chercheurs sont forcés à publier exclusivement en Gold OA (8)
- ✓ Je suis contre l'OA (4)
- ✓ Trop de contraintes au niveau d'une directive ne sont pas souhaitables (22)
- ✓ Directive contre la liberté académique (13)
- ✓ Le savoir-faire des éditeurs est précieux (4)
- ✓ Revues prédatrices (4)
- ✓ Qualité des publications diminue avec l'OA (2)

⊗ Attentes

- ✓ Positivité sur l'avenir de l'OA à l'UNIL (7)
- ✓ Je préfère publier en Gold OA (1)
- ✓ Valoriser les résultats publiés en OA (1)
- ✓ L'UNIL devrait négocier avec les maisons d'édition pour faciliter la publication des monographies/longs ouvrages en Green OA (2)
- ✓ Les moyens financiers pour publier en OA doivent être assurés (13)

- ✓ Donner le copyright à l'UNIL qui pourrait se charger de la diffuser pour nous (1)
- ✓ Négociation au niveau Confédération pour publier en OA contre une baisse des prix des abonnements - Offset (2)
- ✓ L'OA devrait être mené par des éditeurs à but non lucratif (3)
- ✓ Passer aux logiciels Open Source à l'UNIL (1)

⊗ Exigences

- ✓ Sensibilisation des chercheurs sur les avantages de l'OA - Visibilité, Impact, Éthique (3)
- ✓ Il faut une équipe de soutien avec formation pour les chercheurs (10)
- ✓ Pas de labels ou prix (16)
- ✓ L'expérience dans d'autres pays montre que l'obligation est nécessaire pour changer les habitudes (3)
- ✓ Mettre en place un système simple (6)
- ✓ Prendre en compte la diversité disciplinaire, en particulier lors de la publication de monographies, qui suit une dynamique différente de celle des articles (16)
- ✓ UNICOM devrait offrir un service pour augmenter la visibilité de la recherche (1)%

Annexe II. Personnel Académique et Doctorants UNIL 2016

SwissUniversities - Personnel Académique et Doctorants

Personnel académique, toutes sources de financement confondues
 nombre de personnes | [avec les cliniques](#) - 31.12.2016

Nombre de doctorants -
 20160

		2016									
		FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE	Serv. centr.	Autres	Total
Corps Professoral	Professeur-e ordinaire	10	28	40	27	54	108	24	1	6	298
	Professeur-e associé-e	1	25	23	28	8	123	10	1	6	225
	Professeur-e assistant-e			2	1		5	1			9
	Professeur-e assistant-e en pré-titularisation conditionnelle	2	5	2	5	20	10	2			46
	Professeur-e assistant-e boursier-ère fonds national			3	1		11	2			17
Total	13	58	70	62	82	257	39	2	12	595	
Autres enseignants	Maître d'enseignement et de recherche suppléant - e 1			1	1						2
	Maître d'enseignement et de recherche suppléant - e 2			3	4		1				8
	Maître d'enseignement et de recherche, type 1	3	2	44	41	2	172	10		14	288
	Maître d'enseignement et de recherche, type 2	1	1	29	5	1	7	1			45
	Maître-assistant-e suppléant-e				2		2	1			5
	Chargé-e de cours	8	46	35	20	47	93	16	1	22	288
	Privat-docent			10	5		65	1		12	93
	Professeur-e assistant-e suppléant-e			1							1
	Professeur-e invité-e	2	6	2	2	8	20	5		1	46
	Professeur-e remplaçant-e			3	1		1				5
Professeur-e titulaire			3		1	15			2	21	
Total	14	61	126	80	59	376	34	1	51	802	
Divers	Divers personnel académique	1	1		5		8	2	1		18
	Total	1	1		5		8	2	1		18
Postdoc	Premier-ère assistant-e	3	1	9	25	11	202	19			270
	Chercheur.euse SENIOR FNS	6	6	14	24	13	27	13			103
	Maître-assistant-e	1	2	25	4	4		4		1	41
	Maitre-assistant-e AMBIZIONE			3	2		4	2			11
Total	10	9	51	55	28	233	38	3	1	425	
Ass.-doc	Assistant-e diplômé-e	11	125	87	121	93	153	50			640
	Assistant-e FNS	5	6	46	36	19	55	46			213
	Assistant-e fonds externes	1	2	1	1	3	31	3			42
	Total	17	133	134	158	115	239	99			895
Ass.-étu.	Assistante-étudiante / Assistant-étudiant	11	27	63	49	124	24	38	3		339
	Total	11	27	63	49	124	24	38	3		339
Total général		66	289	444	409	408	1 137	250	7	64	3 074

Doctorat	FTSR	38
	FDCA	288
	Lettres	385
	SSP	328
	HEC	142
	FBM	862
	FGSE	146
Total général		2 189

Pour obtenir le nombre de doctorants sans contrat d'assistant, il suffit de soustraire le nombre de personnes de la catégorie Ass.-doc (ci-contre) au total des doctorants (ci-dessus); puis de l'ajouter au total du tableau ci-contre.

%

Annexe III. Comparaison des réponses entre facultés (tests Kruskal-Wallis)

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
2	Processus de publication scientifique – vos habitudes								
2.1	Quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants lorsque vous soumettez un manuscrit d'article pour sa publication?								
	Le facteur d'impact de la revue (Impact factor)	3,9	3,3	3,6	3,4	3,4	4,4	4,4	3,7
	Le fait que la revue soit Open Access	2,8	2,8	2,2	2,6	2,7	2,0	3,1	2,9
	L'option de publier le pre-print ou post-print sur votre propre page web ou dans une archive institutionnelle ou thématique	2,5	2,4	2,3	2,4	2,6	2,5	2,4	2,9
	L'absence de frais de publication	3,4	4,1	3,6	3,8	3,9	2,8	3,0	3,4
	La possibilité de publier des données supplémentaires (supporting information)	3,0	3,6	2,8	3,0	3,3	2,5	2,9	3,1
	La longueur permise	2,5	2,5	2,0	2,0	2,4	1,9	3,0	2,8
2.2	Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes concernant la publication dans des revues scientifiques?								
	Les éditeurs fournissent des services clés pour la diffusion des résultats de recherche	3,3	3,4	3,2	3,5	3,1	3,2	3,3	3,3
	Les Universités devraient offrir plus de soutien pour la publication des résultats de recherche (Presse Universitaire)	3,7	3,6	3,6	4,0	4,0	2,9	3,5	3,5
2.3	Quelle importance accordez-vous aux facteurs suivants lorsque vous soumettez un manuscrit de monographie pour sa publication ?								
	Le prestige de la maison d'édition	4,0	4,1	4,0	4,2	3,9	4,5	3,7	3,5

%

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, basse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
	La qualité du processus éditorial du manuscrit	4,0	4,5	3,8	4,3	4,0	3,5	3,5	3,6
	Les services éditoriaux proposés (édition, relecture, mise en page, formats)	3,7	4,1	3,7	4,1	3,7	3,1	3,3	3,6
	Le coût de publication	3,7	4,1	3,5	3,8	3,9	3,2	3,5	3,4
	La longueur permise	3,2	3,6	2,9	3,4	3,3	2,8	2,9	3,3
	La possibilité de publier la version numérique en Open Access	2,9	3,4	2,5	2,6	2,9	2,7	3,1	3,4
2.4	Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes concernant la publication de monographies?								
	Les maisons d'édition/éditeurs fournissent des services clés pour la diffusion des résultats de recherche	3,5	3,6	3,3	3,7	3,3	3,2	3,5	3,5
	Le paysage des monographies dans ma discipline est mono/oligopolisé par quelques maisons d'édition	3,1	3,2	4,0	2,8	3,1	3,2	3,0	3,1
	L'UNIL devrait offrir plus de soutien pour la publication des résultats de recherche (Presse Universitaire)	3,6	3,7	3,5	3,8	3,8	3,6	3,3	3,5
	L'UNIL devrait négocier des accords avec les maisons d'édition pour faciliter la publication en Open Access	3,8	4,0	3,5	3,7	3,7	3,8	3,9	4,0
	Je serais prêt-e à publier avec une des maisons d'édition avec qui l'UNIL pourrait conclure des accords Open Access	3,9	3,9	3,9	3,7	4,1	3,5	3,8	3,9
2.5	Quelle importance accordez-vous à ces indicateurs pour évaluer la qualité d'une publication?								
	Citations	3,6	2,8	3,6	3,0	3,3	4,2	3,9	3,5

%

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
	Nombre de visualisations	2,6	2,1	2,5	2,3	2,7	2,8	2,8	2,5
	Nombre de téléchargements	2,6	2,2	2,5	2,3	2,7	2,9	2,8	2,7
	Alt-metrics	2,1	1,6	1,8	1,7	2,0	2,4	2,5	2,1
3	Open Access - Vos attitudes et vos valeurs								
3.1	Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes sur les avantages de l'Open Access?								
	L'Open Access offre une diffusion plus ample que la publication en accès payant	4,3	4,2	4,3	4,2	4,3	4,2	4,4	4,3
	L'Open Access offre une publication plus rapide que la publication en accès payant	3,5	3,3	3,7	3,6	3,4	3,7	3,4	3,2
	Les revues/ouvrages publiés en Open Access ont un lectorat plus large que ses homologues en accès payant	3,8	3,6	3,9	3,7	3,8	3,7	3,9	3,9
	L'Open Access stimule l'innovation de la recherche	3,4	3,4	3,4	3,1	3,3	3,3	3,5	3,5
	La publication en Open Access est plus fréquemment citée que la publication en accès payant	3,1	3,2	2,8	3,0	3,1	3,0	3,3	3,3
3.2	Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes sur les désavantages de l'Open Access?								
	La publication en Open Access a un standard de qualité inférieur à la publication en accès payant	2,8	2,4	3,0	3,0	2,7	3,3	2,7	2,5
	Il n'y a pas d'avantages fondamentaux dans la publication Open Access	2,1	2,4	2,3	2,3	2,1	2,3	2,1	1,8

%

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
	La publication en Open Access engendre des coûts supplémentaires auxquels les chercheurs doivent faire face	3,4	2,8	3,0	3,0	3,5	3,3	3,6	3,3
	Il n'y a pas assez de preuves montrant que la publication en Open Access ait un effet positif sur la dissémination du savoir	2,9	2,8	3,0	2,9	3,0	2,9	2,9	2,6
	La publication en Open Access heurte la liberté académique des chercheur-e-s	2,1	2,4	2,3	2,4	2,1	2,2	2,1	1,8
	L'auto-archivage (Green Open Access) enfreint le droit d'auteur	2,4	2,6	2,8	2,6	2,1	2,3	2,4	2,0
3.3	Dans le cadre du futur service de soutien à l'Open Access, quelle importance accordez-vous aux services suivants?								
	Création d'un portail web d'information sur l'Open Access	3,8	3,6	3,8	3,8	4,0	3,8	3,9	3,9
	Création de checklists à télécharger pour aider au processus de publication en Open Access	4,0	3,5	4,0	3,9	4,2	3,8	4,0	4,0
	Permanences sur l'Open Access ouvertes à tou-te-s les chercheur-euse-s	3,7	3,5	3,5	3,9	3,7	3,5	3,6	3,6
	Workshops sur l'Open Access et son implémentation pour les chercheur-euse-s	3,4	3,2	3,5	3,3	3,6	3,4	3,5	3,4
	Cours dans les écoles doctorales pour introduire le dialogue au niveau doctoral	3,6	3,5	3,7	3,6	3,8	3,3	3,6	3,7
	Webinars de courte durée focalisés sur des thématiques spécifiques à différentes disciplines	3,3	3,2	3,3	3,1	3,3	3,3	3,3	3,3
	Répertoire et publication des "success stories" sur l'Open Access dans le portail web	2,8	2,6	3,0	2,5	2,7	2,8	3,0	2,7
	Service d'aide à la saisie de textes intégraux dans SERVAL (questions de droit d'auteur et versions)	3,9	3,4	4,0	4,0	3,9	3,9	3,9	3,8

%

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
	Assistance lors de la négociation avec des maisons d'édition pour garantir la conformité avec la directive	4,1	3,9	4,3	4,2	4,2	4,0	4,0	4,0
	Création de « champion-ne-s de l'Open Access » dans chaque institut	2,4	2,1	2,4	2,3	2,1	2,8	2,6	2,5
4	Open Access - SERVAL								
4.1	Quelle priorité accorderiez-vous aux fonctionnalités suivantes concernant le processus de saisie et dépôt dans SERVAL?								
	Importation de notices depuis plusieurs plateformes (ORCID, PubMed, ResearcherID, ResearchGate, Academia)	3,8	3,5	3,4	3,5	3,7	3,4	4,1	3,8
	Interface simplifiée pour la saisie de notices (1-click submission)	4,0	3,8	3,7	4,1	4,0	3,8	4,1	4,0
	Contrôle des versions déposées et détermination des embargos/licences par les validateur-trice-s	3,6	3,4	3,5	3,5	3,4	3,4	3,8	3,6
	Connexion sur une page personnelle chercheur-euse (notices personnelles et fonctionnalités spécifiques)	3,8	3,7	3,7	4,0	3,9	3,6	3,7	3,9
	Statistiques d'utilisation pour chaque notice (vues, téléchargements, citations)	3,4	3,2	3,4	3,2	3,3	3,6	3,4	3,4
	Statistiques d'impact pour chaque notice (Alt-metrics)	3,1	2,9	2,9	2,9	2,9	3,4	3,3	3,3
	Création et exportation d'une liste de publications avec données d'utilisation depuis la page personnelle	3,7	3,6	3,8	3,8	3,8	3,7	3,6	3,8
	Répertoire des notices SERVAL (et leurs textes intégraux) sur Google Scholar	3,9	4,2	3,8	3,8	4,1	3,9	3,7	4,0
	Bouton « demande de copie » pour les textes intégraux encore sous embargo	3,7	3,6	3,6	3,7	3,9	3,4	3,6	3,8

%

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
5	Quelle importance accordez-vous aux aspects suivants concernant la future directive Open Access à l'UNIL?								
5.1	Quelle importance accordez-vous aux aspects suivants concernant la future directive Open Access à l'UNIL?								
	La liberté de choix académique concernant où et comment publier ses propres résultats de recherche	4,4	4,4	4,5	4,5	4,5	4,5	4,4	4,5
	Sa flexibilité pour répondre aux particularités des différents types d'ouvrages académiques créés à l'UNIL	4,2	4,5	4,2	4,5	4,2	4,0	4,1	4,2
	L'accès libre à mes publications par les tiers	4,2	3,8	4,0	4,0	4,2	4,0	4,3	4,3
	La nature obligatoire du dépôt (plutôt qu'un encouragement)	2,9	2,5	2,7	2,4	2,7	2,9	3,2	2,9
5.2	Dans quelle mesure les propositions suivantes pour encourager la conformité des chercheur-euse-s avec la nouvelle directive Open Access vous paraissent efficaces?								
	Les notices n'ayant pas au moins une version de texte intégral ne seront pas validées	3,0	2,5	2,8	2,5	2,7	2,9	3,3	3,1
	Seuls les ouvrages répertoriés dans Serval seront pris en compte lors de l'évaluation de la recherche	2,8	2,4	2,6	2,3	2,6	2,8	3,3	2,8
	ID/OA (immediate deposit, optional access)	2,9	2,6	2,9	2,5	2,8	2,9	3,3	2,8
	Classement de téléchargements sur SERVAL	2,5	2,1	2,5	2,2	2,3	2,6	2,8	2,5
	Création d'un prix Open Access qui récompense la contribution à l'ouverture du dialogue scientifique	2,4	2,3	2,6	2,0	2,2	2,6	2,7	2,6
	Création d'un label d'excellence en Open Access	2,5	2,2	2,5	2,0	2,3	2,5	2,8	2,7

Sondage Open Access UNIL 2017 Questions Echelle de réponse 1-5 1 = désaccord, baisse importance/priorité, insatisfaction 5 = accord, haute importance/priorité, satisfaction		Facultés							
		Total	FTSR	FDCA	LETTRES	SSP	HEC	FBM	FGSE
	Proposer au FNS d'intégrer ces labels dans la procédure d'évaluation de requêtes de fonds de recherche	2,7	2,1	2,7	2,1	2,5	2,8	3,1	2,9
	Promotion institutionnelle des résultats de recherche mis à disposition ouvertement sur SERVAL	3,2	2,7	3,2	2,8	3,2	3,1	3,3	3,4